

Rapport annuel 2001

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel

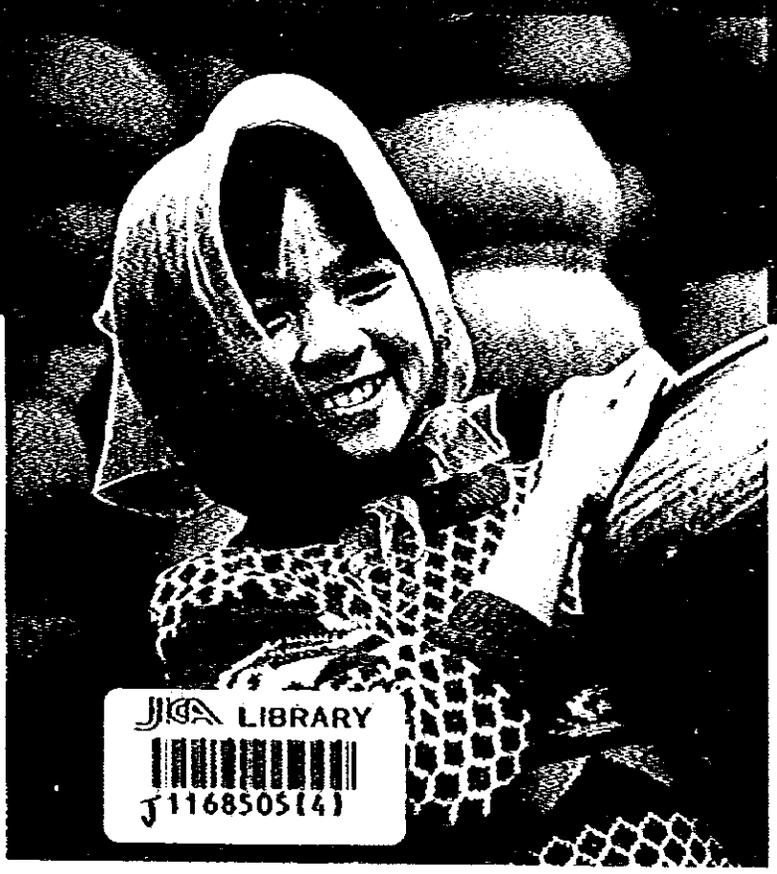
2001

JICA

Agence japonaise de coopération internationale

Agence japonaise de coopération internationale

[Dossier] ●●●
La lutte contre
les maladies
infectieuses



JICA LIBRARY
J1168505(4)

R000
36
4A1
BRARY

CD-ROM付

Agence japonaise de coopération internationale

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel

2001

●●● Dossier ●●●

La lutte contre les maladies infectieuses

La JICA en bref

1. **Fondation :** Le 1^{er} août 1974
 2. **Objectifs :** La JICA est un organisme public établi en conformité avec la Loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale (Loi n° 62 de 1974) dans le but de contribuer à la croissance économique et sociale des régions et pays en développement et de promouvoir la coopération internationale.
 3. **Capital :** 132,6 milliards de yens (au 31 mars 2001)
 4. **Budget :** 187,4 milliards de yens (exercice 2001)
 5. **Effectif :** 1 228 (exercice 2001)
-
-



116850514

Photo / Prix du concours international de photographie
Dessus de couverture : Nguyen Dan, « Produits céramiques,
district de Que Vo » (Vietnam)
Dessous de couverture : Tetsuya Takahashi, « Danse sur la
terre nourricière » (Inde)

PRÉFACE

En 2001, les citoyens du monde ont accueilli le nouveau siècle avec des sentiments partagés, faits d'espoir et d'anxiété. Les hommes ont accumulé des sommes de connaissances extraordinaires et mis au point des technologies avancées qui ont fait progresser le développement social. Aujourd'hui pourtant, un grand nombre de pays en développement (PED) luttent encore contre une multitude de problèmes non résolus, dans des domaines tels que la pauvreté, la démographie et l'environnement, et ces pays craignent le futur. Suivant les choix actuels des 6,1 milliards d'humains, le nouveau siècle s'ouvrira ou non sur un monde prospère pour chacun d'entre nous.

Bien sûr, les gouvernements et les peuples du monde s'emploient activement afin d'éviter les crises imminentes et de construire une société dans laquelle nous pourrions tous vivre plus agréablement. L'ordre du jour du sommet Kyushu-Okinawa en juillet 2000 comportait deux éléments importants : la lutte contre les maladies infectieuses qui menacent l'humanité et les technologies de l'information (TI), qui semblent pouvoir contribuer à la construction d'un monde plus prospère. Au sommet, les participants ont réaffirmé leur volonté de progresser dans ces deux domaines. De plus, les travaux pour juguler le réchauffement global de la planète se poursuivent à travers l'instauration d'un système de coopération internationale destiné à réduire les émissions de dioxyde de carbone. Au niveau international, les efforts se prolongent en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des près de 20 % des gens dans le monde qui subsistent avec moins d'un dollar par jour.

En tant que pays industrialisé, le Japon souhaite collaborer énergiquement à la résolution de plusieurs problèmes internationaux, notamment ceux évoqués plus haut. Dans le droit fil des politiques du gouvernement japonais, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) coopère avec les pays en développement dans divers domaines. Dans le combat contre les maladies infectieuses plus particulièrement, la JICA participe activement à l'éradication de la polio et à la lutte contre le paludisme. Elle contribue par ailleurs à réduire la pauvreté par le biais de programmes d'éducation, la formation professionnelle, le développement agricole et la promotion de l'industrie locale.



L'avenir de l'aide publique au développement (APD) est actuellement un sujet de discussion fréquent au Japon. Pour ma part, je suis convaincu que l'importance de l'APD – et en particulier la coopération technique de la JICA par le contact individuel – ne devrait pas se démentir. Et il ne me semble pas exagéré de dire que seule la contribution à la paix et à la prospérité du monde en tant que membre de la communauté internationale permettra au Japon d'assurer sa propre stabilité et le bien-être de son peuple.

Dans le cadre des efforts de réorganisation en janvier 2000, la JICA a institué un système permettant de mener des projets par pays et par région, de sorte à répondre de manière plus précise aux besoins individuels des différents pays en développement. D'autre part, suite au débat actuel sur la réforme des entreprises du secteur public au Japon, la JICA prévoit de poursuivre l'examen de ses méthodes opérationnelles et de les rendre encore plus efficaces et plus rationnelles. De plus, afin que les Japonais soutiennent et comprennent les activités de la JICA, et aussi pour les encourager à s'engager encore plus dans la coopération internationale, nous nous efforçons de rendre des informations concernant nos activités immédiatement disponibles pour le grand public et parallèlement, d'encourager les citoyens japonais à participer à nos projets.

Je souhaite que le présent rapport, qui résume les projets et les réalisations de la JICA au cours de l'exercice 2000, permette au lecteur de mieux comprendre nos activités. Je serai convaincu qu'il aura servi ce dessein si, grâce à lui, nous sommes désormais en mesure de recevoir votre soutien permanent.

Octobre 2001

Takao Kawakami
Président

Agence japonaise de coopération internationale

A handwritten signature in Japanese characters, reading '川崎 隆雄' (Kawakami Takao).

Le présent Rapport couvre les résultats des programmes et le bilan des activités de l'Agence durant l'exercice 2000.

1^{re} Partie : L'APD et les programmes de la JICA

Cette partie propose une vue d'ensemble de la JICA durant l'exercice 2000 à travers ses activités. Elle permet d'apprécier les évolutions au sein de l'Agence au cours de l'année ainsi que ses orientations futures.

Le Dossier et le Chapitre 2, « Nouvelles activités dans les programmes de la JICA », présentent les questions importantes pour la JICA aujourd'hui et l'approche spécifique adoptée dans chaque cas. Parmi ces questions, la lutte contre les maladies infectieuses est traitée plus spécialement dans le dossier.

Depuis le début des années 80, l'Homme doit faire face aux nouveaux défis posés par l'émergence de maladies infectieuses inconnues hier et la réémergence d'épidémies contre lesquelles les traitements traditionnels ne sont plus d'aucune efficacité. De par leurs liens avec l'explosion démographique et la dégradation de l'environnement, ces maladies exigent des stratégies d'action rapide au niveau mondial. Vingt ans seulement nous séparent de la confirmation de l'éradication de la variole par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1980 et l'on peut dire que la lutte contre ces maladies est entrée dans une nouvelle ère. Par suite, lors du sommet Kyushu-Okinawa en 2000, le Japon a lancé l'initiative d'Okinawa pour la lutte contre les maladies infectieuses et annoncé au monde sa volonté de promouvoir la coopération dans ce domaine par son programme d'aide publique au développement (APD).

La JICA dispose d'une expérience de plus d'un quart de siècle dans la lutte contre les maladies infectieuses. Le dossier synthétise les activités de coopération engagées dans le cadre de l'initiative d'Okinawa et les résultats obtenus dans la lutte contre le sida, la tuberculose, la malaria et d'autres maladies parasitaires et à transmission vectorielle, ainsi que la polio. S'arrêtant d'abord sur l'expérience du Japon après-guerre, le dossier s'ouvre ensuite sur l'avenir et montre combien il est important pour la JICA de promouvoir résolument une coopération élargie en vue de réduire la menace posée par les maladies infectieuses, tout en s'appuyant sur l'appropriation* des pays en développement (PED).

Le Chapitre 2, « Nouvelles activités dans les programmes de la JICA », évoque les questions

importantes venant en complément des parades aux maladies infectieuses couvertes dans le dossier : « Coopération dans le domaine des TI », « Renforcement des partenariats avec les administrations locales et la société civile », « Étude pour la formulation de plans de développement sectoriels » et « Fonds d'aide au patrimoine culturel ».

La section « Coopération dans le domaine des TI » traite des activités de coopération engagées par la JICA pour combler le fossé numérique* des PED. Elle présente aussi de nouveaux types d'interventions (programmes) rendues possibles par l'introduction des technologies de l'information (TI) dans les projets de coopération technique existants.

La section « Renforcement des partenariats avec les administrations locales et la société civile » énonce les nouvelles tendances liées aux projets de coopération participative : programme de partenariat de petite taille* de la JICA, coopération technique à l'initiative des administrations locales et des coordinateurs pour la promotion de la coopération internationale. La mise en œuvre de ces projets s'appuie sur le mariage des activités de la JICA avec l'expérience, les connaissances et l'enthousiasme des organisations non gouvernementales (ONG), des administrations municipales et des universités en matière de coopération internationale.

La section « Fonds d'aide au patrimoine culturel » présente le programme de protection et de restauration du patrimoine culturel, amorcé au cours de l'exercice 2000. Elle décrit les actions engagées par la JICA sur des sites des époques carthaginoises et romaines en Tunisie et des ruines de la civilisation maya au Honduras.

Le Chapitre 3, « Aperçu de l'APD japonaise et des programmes de la JICA », dresse le bilan détaillé des projets liés à l'APD japonaise et aux programmes de la JICA au cours de l'exercice 2000 (année civile 2000 pour l'APD). Ce chapitre s'adresse aux personnes désireuses de mieux appréhender l'APD ou le rôle de la JICA, ou encore d'avoir une vue globale des activités de la JICA et de l'APD japonaise. Pour des résultats plus détaillés concernant le premier point, on consultera avec fruit la 4^e Partie du présent Rapport ou le CD-ROM joint en annexe.

2^e Partie : Perspectives régionales

Cette partie donne une description détaillée des activités de la JICA dans le monde, découpé par commodité en onze régions.

Elle expose les principes de base de l'aide de la JICA pour chaque région, présente de manière générale chacune d'elle et résume les questions et mesures prioritaires des projets de la JICA. Elle propose aussi pour chaque région des projets types, afin que le lecteur puisse appréhender très précisément les activités de l'Agence. Celles-ci sont énoncées dans leurs grandes lignes ci-après.

Chapitre I : Asie

I. Asie du Sud-Est

Des pays ayant opéré la transition de l'état de bénéficiaires à celui de donateurs* sont apparus en Asie du Sud-Est plus tôt que dans les autres régions. Singapour, auquel le Japon a cessé d'apporter sa coopération au cours de l'exercice 1998, s'est déjà positionné comme un nouveau pays donateur. La JICA continue par ailleurs d'apporter son soutien aux stages dans un pays tiers* organisés en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines. Outre l'aide dans les domaines traditionnels tels que la culture, la foresterie, la pêche, le développement social et les industries minières et manufacturières, la JICA relève activement de nouveaux défis à l'échelon mondial dans divers secteurs : TI, accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et finances.

Au Timor oriental, où l'Agence a ouvert en mars 2000 un nouveau bureau, la JICA s'emploie à renforcer les capacités institutionnelles pour faciliter l'accès à l'indépendance en 2002. Ce soutien s'exprime par la participation à des stages en pays tiers avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la formulation d'un plan de développement à moyen terme pour l'agriculture.

2. Péninsule indochinoise

À l'exception de la Thaïlande, tous les pays de cette région ont connu une guerre civile ou des troubles politiques ces dernières années. Même si la stabilité politique est revenue, une stratégie à long terme sera nécessaire pour la reconstruction. La JICA s'intéresse aux défis urgents, notamment aux réformes administratives et fiscales ainsi qu'à l'instauration d'une économie capitaliste, et elle a fourni un soutien intellectuel pour l'élaboration des systèmes juridiques et des politiques économiques.

L'Agence a favorisé la coopération transfrontière dans le bassin du Mékong. La Thaïlande a été choisie par le Japon comme point d'appui pour la coopération avec les pays de cette même région et de l'ANASE. La

JICA prévoit par ailleurs de promouvoir activement des stages en pays tiers et des projets à l'échelle de la région toute entière.

3. Asie de l'Est

Si la Chine a connu un développement économique spectaculaire, la Mongolie est encore dans le processus de transition institutionnelle. Les approches de la JICA dans ces deux pays seront donc différentes. La mise en place de systèmes et d'organisations se traduit en Chine par l'établissement de dispositifs fiscaux et de réglementations commerciales conformes aux normes internationales et par la promotion des petites et moyennes entreprises (PME). Pour la Mongolie, les efforts porteront principalement sur l'établissement d'une politique juridique et économique, indispensable pour opérer la transition vers une économie de marché.

La JICA apporte son soutien à la Chine dans le cadre des problèmes concernant l'environnement et l'élimination des disparités régionales. Elle soutient la Mongolie dans le cadre de la promotion de l'agriculture et de l'élevage de bétail (industries de base du pays), ainsi que de l'éducation et de la santé.

4. Asie centrale et Transcaucasie

Les pays de cette région ont un défi commun à relever, à savoir rompre avec les systèmes de l'ex-Union soviétique et s'affirmer en tant qu'États-nations indépendants. Dans ce cadre, la JICA apporte son soutien en fournissant des conseils sur la politique à adopter pour l'instauration d'une économie de marché, la formation de personnel et la constitution d'une infrastructure* de base.

Concernant la sauvegarde de l'environnement, la JICA a envoyé des conseillers en politique environnementale pour traiter les problèmes liés au rétrécissement de la mer d'Aral et aux dommages causés par la salinité. L'Agence apporte également son aide dans des domaines spécifiques, tels que la préservation de la biodiversité*.

5. Asie du Sud-Ouest

Si l'économie de l'Asie du Sud-Ouest semble en expansion, comme le prouve le développement de l'industrie légère et la spectaculaire croissance des TI en Inde, le problème commun à l'ensemble de la région où vit la moitié des défavorisés du globe, demeure l'élimination de la pauvreté. L'aide planifiée doit être bien équilibrée afin d'assurer l'amélioration des sources de revenus de base et une croissance économique stable. Parallèlement à l'aide concernant

les besoins essentiels de l'être humain (BEEH)* dans des domaines tels que les soins de santé et l'approvisionnement en eau salubre, la JICA poursuit une large gamme d'actions de coopération : promotion de l'agriculture, stimulation des PME et établissement d'une base économique conduisant à la croissance.

Au terme de l'exercice 2000, la JICA a par ailleurs envoyé dans chaque pays des missions d'étude pour examiner les possibilités de coopération dans le domaine des TI.

Chapitre 2 : Moyen-Orient et Maghreb

Gestion des ressources en eau, protection de l'environnement et promotion de l'industrie sont les domaines à développer en priorité. Dans cette optique, la JICA s'efforce de mettre en place une aide compatible avec la situation de chacun des pays de cette région d'une grande diversité politique, économique et sociale.

Le rétablissement de la paix est le défi le plus important dans la région. Dans cette perspective, la JICA fournit une aide financière non remboursable axée sur les BEEH et notamment les soins de santé et l'éducation à la Palestine, qui est directement concernée par ce problème. La JICA accueille par ailleurs au Japon des stagiaires palestiniens dans le domaine de la formation professionnelle et de l'administration, et elle fournit une formation technique de niveau intermédiaire à des Palestiniens en Égypte et en Jordanie.

La JICA soutient également la coopération Sud-Sud* conduite par l'Égypte, la Turquie, le Maroc, l'Arabie saoudite et d'autres États, par le biais de stages de formation dans un pays tiers à destination de ressortissants d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie centrale.

Chapitre 3 : Afrique

La deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD II), organisée au Japon en 1998, a vu l'adoption du Plan d'action de Tokyo, qui vise à établir le calendrier de base de la coopération en Afrique. Partant de ce plan, la JICA considère que les cinq questions clés pour l'Afrique sont les suivantes : (1) développement social, (2) développement de l'agriculture, (3) développement du secteur privé, (4) bonne gestion des affaires publiques* et consolidation de la paix et (5) suivi de la visite du premier ministre Mori en janvier 2001 en Afrique. Consciente du fait que la finalité du développement de la région réside dans la réduction de la pauvreté, la

JICA s'emploie activement au renforcement des capacités* des pays africains.

En outre, afin de concrétiser l'initiative d'Okinawa pour la lutte contre les maladies infectieuses lancée en juillet 2000, la JICA encourage la création de centres pour la formation de personnel et la recherche au Kenya et au Ghana, pour que soient mises en œuvre des mesures de lutte contre les parasites par le biais de la coopération Sud-Sud.

Chapitre 4 : Amérique latine

1. Amérique centrale et Caraïbes

Bien qu'ils se situent à différents stades de développement, les pays d'Amérique centrale sont unis par des langues communes, à savoir l'espagnol et l'anglais. Aussi, la JICA encourage la collaboration transfrontière par le biais de la coopération Sud-Sud, avec le Mexique comme axe principal. Les États des Caraïbes ont des structures et des problèmes de développement très semblables. Aussi, le soutien de la JICA est relayé par les organisations régionales, notamment la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Cette région est par ailleurs souvent frappée par des catastrophes naturelles, notamment des ouragans et des séismes. La JICA poursuit par conséquent son aide dans le domaine de la reconstruction et du renforcement des capacités de prévention des catastrophes.

2. Amérique du Sud

Si certains pays d'Amérique du Sud figurent parmi les nations au revenu moyen à élevé, certains autres connaissent un faible niveau de développement. La JICA a conclu des accords de partenariat* bilatéraux avec le Chili, le Brésil et l'Argentine, pays qui appartiennent tous au premier groupe. Elle les soutient dans leur rôle de centres de la coopération Sud-Sud avec les pays d'Amérique latine et d'Afrique. L'Agence axe ses efforts sur les soins de santé, le développement de l'agriculture et l'établissement d'une infrastructure dans les pays aux indicateurs sociaux défavorables. Les questions d'environnement, telles que la préservation des forêts et la pollution atmosphérique, sont des défis communs à tous les pays de la région et l'Agence fournit une aide adaptée à la situation de chacun d'eux.

Cette région se caractérise, entre autres, par la présence d'un grand nombre d'émigrés japonais et de personnes d'ascendance japonaise. La JICA aide ces groupes de population par le biais de la coopération technique et exploite ensuite leurs compétences exceptionnelles dans ce domaine en les détachant en

qualité d'experts de pays tiers* dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud.

Chapitre 5 : Océanie

Indépendance économique, protection de l'environnement, éducation et soins de santé figurent parmi les principaux problèmes de cette région. Mais il en est beaucoup d'autres qui doivent être examinés dans une perspective régionale, notamment ceux qui touchent l'environnement, les transports entre les îles et les télécommunications. Aussi, il est important d'adopter une approche intégrée dans la région. En avril 2000, la réunion du Forum des îles du Pacifique (anciennement Forum du Pacifique sud) organisée par le Japon a permis de dégager un consensus sur la constitution d'un partenariat élargi et les domaines prioritaires de l'aide. La JICA se base sur ce consensus pour planifier et mettre en œuvre ses activités de coopération.

La JICA fournit également une aide en liaison avec d'autres donateurs et elle a réalisé en Papouasie-Nouvelle-Guinée des projets en collaboration avec l'Australie. Ceux-ci concernaient, entre autres, l'analyse structurelle des volcans souterrains.

Chapitre 6 : Europe

Dix ans après l'effondrement du système soviétique, des écarts considérables subsistent entre les anciens pays socialistes sur le plan de la transition vers une économie de marché et de la réforme des secteurs économiques et sociaux. Dans ce cadre, il importe d'asseoir la stratégie de la JICA suivant l'état de développement et l'orientation de chaque pays. Ainsi, la JICA a conduit des actions axées sur le transfert de technologie et d'expertise industrielles vers des pays qui prévoient de rejoindre l'Union européenne vers 2004, notamment la Pologne et la République tchèque. Dans les pays affichant du retard sur le plan des réformes, comme la Bulgarie et la Macédoine, une aide traditionnelle pour le développement économique et social (développement des infrastructures économiques, des soins de santé et de l'agriculture) s'avère encore nécessaire.

La JICA fournit une aide aux pays en proie à des

conflits, comme la Bosnie-Herzégovine. Cette aide, spécialement axée sur la consolidation de la paix après les conflits* et sur la reconstruction et le développement dans le moyen et le long terme, s'efforce de tenir compte de l'équilibre ethnique.

3^e Partie : Aperçu des activités de la JICA

Cette partie donne un aperçu des activités de la JICA à travers ses divers programmes.

Pour en savoir plus sur l'accueil de stagiaires techniques par la JICA, par exemple, reportez-vous à la page correspondante et vous trouverez une description détaillée du « programme d'accueil de participants à une formation technique » et de ses évolutions durant l'exercice 2000.

Cette partie ne se limite pas à une simple présentation des divers programmes. Elle permet de comprendre leur structure et leur déroulement, notamment la manière dont les projets sont élaborés, sous quelle forme ils sont mis en œuvre, comment se fait le retour d'information après leur achèvement et les actions requises pour qu'ils suivent correctement leur cours.

4^e Partie : Résultats de l'exercice 2000

Vous trouverez dans cette partie plus de précisions sur les programmes de l'exercice 2000, déjà présentés brièvement au Chapitre 3 de la 1^{re} Partie, par secteur, région et pays. Pour une description encore plus détaillée, vous pouvez vous reporter au CD-ROM en anglais : il contient en effet une batterie de données statistiques et des descriptifs exhaustifs des différents projets.

Repères

Les 1^{re}, 2^e et 3^e Parties comportent deux types d'encadrés : « Sur le terrain » et « Gros plan ».

Les encadrés « Sur le terrain » illustrent les thèmes proposés au cours de l'exercice 2000 par les bureaux de la JICA à travers le monde, au Japon comme à l'étranger. Les « Gros plan » présentent les nouveaux développements concernant les différents projets de la JICA.

Notes explicatives

1. Ce Rapport annuel présente une synthèse des activités de la JICA durant l'exercice 2000 (1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001).
2. Les chiffres cités dans ce rapport ont trait à l'exercice fiscal en ce qui concerne la JICA, et à l'année civile (du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2000) en ce qui concerne l'AFD.
3. Tous les montants indiqués sont en dollars des États-Unis et ont été convertis au taux de change officiel du CAD en 2000, soit 107,80 yens pour un dollar.
4. Toutes les cartes présentées dans ce rapport sont approximatives. Dans les régions où le tracé de frontières nationales est contesté ou mal établi, ces frontières n'ont été indiquées que par pure occurrence.
Sur les cartes de la 2^e Partie, les différentes régions apparaissent en gris clair ; en principe les pays dans lesquels la JICA est intervenue au cours de l'exercice 2000 sont signalés en caractères gras.
5. Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la « Terminologie de l'aide au développement et de la JICA » présentée en fin de rapport.

Table des matières

PRÉFACE

Synopsis du Rapport annuel 2001 de l'Agence japonaise de coopération internationale

Partie I : L'APD et les programmes de la JICA

Chapitre 1 : Dossier – La lutte contre les maladies Infectieuses.....	14
Chapitre 2 : Nouvelles activités dans les programmes de la JICA	
1 Coopération dans le domaine des TI.....	21
2 Renforcement des partenariats avec les administrations locales et la société civile.....	25
3 Étude pour la formulation de plans de développement sectoriels.....	30
4 Fonds d'aide au patrimoine culturel.....	33
Chapitre 3 : Aperçu de l'APD japonaise et des programmes de la JICA	
1 L'APD japonaise et la JICA.....	36
2 Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 2000.....	43

Partie II : Perspectives régionales

Chapitre 1 : Asie	
1 Asie du Sud-Est.....	48
2 Péninsule indochinoise.....	53
3 Asie de l'Est.....	59
4 Asie centrale et Transcaucasie.....	65
5 Asie du Sud-Ouest.....	70
Chapitre 2 : Moyen-Orient et Maghreb.....	76
Chapitre 3 : Afrique.....	82
Chapitre 4 : Amérique latine	
1 Amérique centrale et Caraïbes.....	90
2 Amérique du Sud.....	97
Chapitre 5 : Océanie.....	103
Chapitre 6 : Europe.....	108

Partie III : Aperçu des activités de la JICA

Chapitre 1 : Identification, formulation et planification	
1 Identification et formulation des projets.....	114
2 Coordination entre les organismes d'aide.....	120
Chapitre 2 : Mise en œuvre des programmes	
1 Accueil de participants à une formation technique.....	123
2 Programme d'invitation de jeunes adultes.....	129
3 Envoi d'experts de la coopération technique.....	133
4 Coopération technique de projet-type.....	137
5 Études de développement.....	143
6 Coopération financière non remboursable.....	147
7 Envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger.....	151
8 Volontaires seniors.....	157
9 Coopération pour le développement.....	161
10 Secours en cas de catastrophe.....	165
11 Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants.....	168

Chapitre 3 : Évaluation et suivi	
1 Évaluation	171
2 Suivi	175
Chapitre 4 : Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des programmes	
1 Recherche	179
2 Recrutement et formation d'experts de la coopération technique	183
3 Appui aux activités des experts	187
4 Information et relations publiques	189

4. Parties Résultats pour l'exercice 2000

Section 1 : Études statistiques des programmes / Données générales	
Interprétation des statistiques	193
Nombre de participants par type et programme de coopération technique	199
Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région	200
Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays	204
Section 2 : Projets mis en œuvre durant l'exercice 2000	
Études de développement	216
Coopération technique de projet-type	222
Coopération financière non remboursable	227
Études de coopération pour le développement	232
Envoi d'équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) et de fournitures en cas de catastrophe	233
Programme de partenariat local et programme de partenariat de petite taille de la JICA	233
Terminologie de l'aide au développement et de la JICA	235
Bibliographie de l'APD (établie par la JICA)	241
Bureaux de la JICA et des JOCV à l'étranger	242
Siège de la JICA et antennes au Japon	244

Encadrés

Gros plan

Étude de formulation de projet (basée sur une proposition du secteur privé) sur le système de gestion des produits pour le traitement des MST et la prévention du VIH au Kenya	116
Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (Southeast Asia Engineering Education Development Network, SEED-Net)	139
Système de bourses d'études à l'étranger pour les personnes d'ascendance japonaise	169
Programme NMI et d'envoi d'experts de pays tiers	170
Création des projets au niveau local	173
Recherche sur la stratégie de l'aide pour la reconstituer de la paix	179

Sur le terrain

Hokkaido : Cours sur les méthodes de culture en zone montagneuse, la transformation et la distribution des produits agricoles, la gestion des coopératives agricoles	27
Saïlama : Cours sur l'étude et l'analyse des substances toxiques dans l'environnement	28
Indonésie : Amélioration de la qualité de la vie grâce au projet d'installation d'une pompe d'alimentation en eau potable avec la participation des résidents de l'île de Sumba, dans la province de Nusa Tenggara Timur (Est)	51
Philippines : Orientation technique en matière de gestion des cours d'eau	52
Cambodge : Soutien aux personnes handicapées dans le centre de réadaptation de la province de Siem Reap	55
Thaïlande : Projet d'un centre d'Asie pour la lutte internationale contre les parasites	57
Mongolie : Gestion d'entreprise, contrôle de la qualité et accordage de piano	61
Chine : Lutte contre la pollution du lac Taiho	63
Ouzbékistan : Management à la japonaise dans les secteurs public et privé	69
Népal : Projet de construction d'écoles primaires dans le cadre du deuxième programme d'éducation fondamentale et de base	72
Sri Lanka : Amélioration des conditions de travail dans les plantations de thé	74
Jordanie : Centre de formation professionnelle pour les femmes	79
Maroc : Soutien à la réhabilitation d'écoles pour enfants handicapés	80
Ghana : Programme intégré de développement humain (amélioration des moyens d'existence et de la santé)	86
Malawi : Projet de développement agricole et technique d'espèces indigènes	88
Mali : Programme de lutte contre les maladies sexuelles pour les enfants des rues	93
Guatemala : Formation professionnelle	94
Pérou : Cours intitulé «Montage et exploitation des lignes de food» au Centre de formation des pêcheurs à Païta	99
Argentine : Coopération technique avec le programme de recherche et développement sur l'élevage du pejerrey (poisson-soi)	101
Micronésie : Projet de formation des pêcheurs	105
Fidji : Enseignement des sciences et des mathématiques	106
Hongrie : Soutien à la transition vers une économie de marché : promotion des petites et moyennes entreprises (PME)	110
Chili : Atelier de coopération interrégionale sur la «Prévention des épidémies chez les animaux et les végétaux»	118
Kumamoto : Gestion des activités de restauration et de protection de l'environnement par l'administration de la ville de Minamuta	124
Hokkaido : Développement régional par l'industrie viticole	126
Tokyo : Groupe de développement industriel chinois	131
Haiti : Conseiller pour la coordination de l'aide au développement	135
Nagano : Programme d'initiation pratique des JOCV	153
Laos : Hôpital de l'amitié japonaise (province de Nong Khouang)	155
Paraguay : Conseils pour une agriculture à faible coût	158
Saïraïdot : Envoi d'une équipe médicale de secours	167
Tokyo : Recherche sur la stratégie de l'aide : Participation des administrations municipales aux projets d'aide	182
Hiroshima : Enfants cuisinant des plats à base de riz avec les stagiaires	193

Tableaux et Figures

Figure 1-1 : Mécanisme de transmission des maladies infectieuses	14
Figure 1-2 : Évolution du nombre d'individus contaminés par le virus VIH	15
Figure 1-3 : Évolution du nombre de cas de peste dans la région du Pacifique Ouest	18
Figure 1-4 : Processus de mise en œuvre du programme de partenariat de petite taille	25
Tableau 1-5 : Projets sélectionnés pour l'exercice 2000 dans le cadre du programme de partenariat de petite taille	26
Figure 1-6 : Coopération économique et aide publique au développement	37
Tableau 1-7 : Budget total de l'AFD du gouvernement (compte général)	38
Tableau 1-8 : Évolution du budget de l'AFD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)	38
Tableau 1-9 : Budget de l'AFD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)	39
Tableau 1-10 : APD japonaise en 2000 (par type d'aide)	41
Tableau 1-11 : Apports d'AFD fournis par les pays du CAD en 1999 et 2000	42

Tableau 1-12 : L'AFD japonaise et les programmes de la JICA	43
Figure 1-13 : Évolution du budget de la JICA	44
Figure 1-14 : Répartition des dépenses par région	44
Figure 1-15 : Répartition des dépenses par secteur	45
Figure 1-16 : Évolution des effectifs par type de coopération	45
Figure 1-17 : Ventilation des dépenses par programme (Exercice 2000)	46
Figure 1-18 : Ventilation des dépenses cumulées par programme	46
Figure 3-1 : Déroulement des projets de coopération technique	117
Figure 3-2 : Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 2000	125
Figure 3-3 : Répartition par région des participants à une formation (exercice 2000)	127
Figure 3-4 : Répartition par secteur des participants à une formation (exercice 2000)	127
Figure 3-5 : Déroulement du programme d'initiation de jeunes adultes	130
Figure 3-6 : Déroulement de la coopération technique de projet-type	138
Tableau 3-7 : Domaines couverts par les études de développement	144
Figure 3-8 : Déroulement d'une étude de développement	145
Figure 3-9 : Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable	148
Figure 3-10 : Système d'envoi de volontaires JOCV	152
Figure 3-11 : Programme de coopération pour le développement	161
Figure 3-12 : Développement des projets de coopération pour le développement	162
Tableau 3-13 : Conditions des prêts pour les financements et les investissements	163
Figure 3-14 : Développement des secours d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)	165
Figure 3-15 : Système des secours internationaux d'urgence du Japon	166
Figure 3-16 : Place de l'évaluation dans le cycle du projet	172
Figure 3-17 Développement des études de l'aide par pays (APD du Japon)	180
Tableau 3-18 : Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 2000	181
Tableau 3-19 : Stages de formation organisés pour les futurs experts de la JICA au cours de l'exercice 2000	184
Tableau 3-20 Systèmes de rétroaction et de protection sociale des experts	188
Figure 3-21 : Informations disponibles sur le site web de la JICA	190
Tableau 4-1 : Synthèse des activités de la JICA	198
Tableau 4-2 : Nombre de participants par type et programme de coopération technique	199
Tableau 4-3 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 1 Asie	200
Tableau 4-4 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 2 Moyen-Orient et Maghreb	200
Tableau 4-5 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 3 Afrique	201
Tableau 4-6 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 4 Amérique du Nord et Amérique latine	201
Tableau 4-7 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 5 Océanie	202
Tableau 4-8 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 6 Europe	202
Tableau 4-9 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 7 Non classé	203
Tableau 4-10 : Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région / 8 Organisations internationales (Total)	203
Tableau 4-11 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 1 Asie	204
Tableau 4-12 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 2 Moyen-Orient et Maghreb	206
Tableau 4-13 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 3 Afrique	208
Tableau 4-14 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 4 Amérique latine	211
Tableau 4-15 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 5 Océanie	213
Tableau 4-16 : Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'AFD japonaise par pays / 6 Europe	214

Sommaire du CD-ROM d'annexes statistiques du Rapport annuel 2001 de l'Agence japonaise de coopération internationale (Pour des raisons d'ordre technique, les informations contenues sur le CD-ROM sont en anglais)

- Acceptance of Technical Training Participants
- Youth Involvement Program
- Dispatch of Technical Cooperation Experts
- Project-Type Technical Cooperation
- Development Study
- Grant Aid
- Development Cooperation
- Disaster Relief
- Follow-up Work
- JICA Partnership Program
- Individual Experts Assignment

- Performance of JICA's Technical Cooperation and Japan's ODA by Region and Country
- Number of Persons Involved in Technical Cooperation by Type, Program and Fiscal Year
- Performance of Technical Cooperation by Fiscal Year and Type
- Distribution of Expenses by Program (Percentage)
- Top 20 Recipients by Type of Expenses, Number of People
- Number of People Involved in Technical Cooperation by Region, Type and Sector
- Performance of Technical Cooperation (TC) (Based on Fiscal Year) and Grant Aid (Based on Calendar Year)

1^o Partie

L'APD et les programmes de la JICA

La lutte contre les maladies infectieuses



Un enfant présentant les symptômes du VIH/sida reçoit un complément alimentaire (Zerobie).

Évolution des maladies infectieuses et des mesures de contrôle

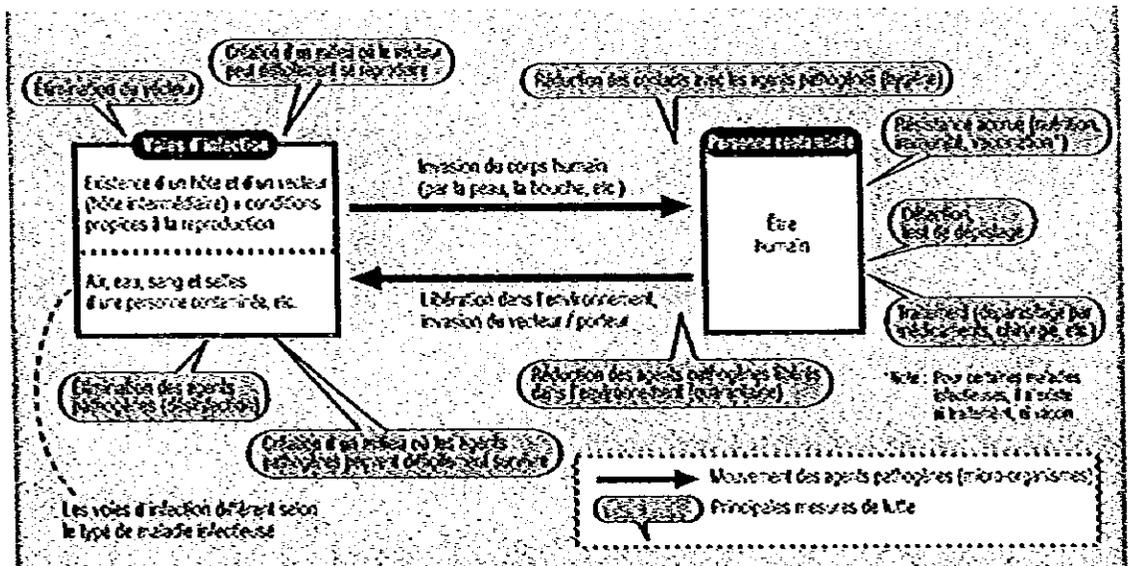
Les progrès réalisés vers les années 70 semblaient promettre la victoire définitive sur les maladies infectieuses. Résultant du développement et de la diffusion des antibiotiques et vaccins, d'une meilleure hygiène et d'une meilleure nutrition, ces progrès se sont traduits par la déclaration de l'éradication de la variole en 1980. Mais depuis, des maladies infectieuses auparavant inconnues sont apparues.

Le sida est l'exemple type : signalé pour la première fois en 1981, il est aujourd'hui un problème socio-économique dans les pays en développement

(PED). Des maladies infectieuses émergentes¹ sont venues s'ajouter : maladie de Creutzfeld-Jakob², fièvre hémorragique virale d'Ebola, maladie du légionnaire et d'Escherichia Coli (O-157). Des souches pharmaco-résistantes de maladies infectieuses réémergentes³, telles que la tuberculose et le paludisme, se sont en outre largement répandues, rendant les traitements connus inefficaces. Des maladies telles que la coqueluche, la salmonellose, la rage et la dengue continuent de sévir.

La mondialisation est à l'origine du regain d'intérêt pour ce type de maladies infectieuses dans les années 90 : par les fréquents mouvements internationaux de biens et de personnes, des maladies

Figure 1-1 Mécanisme de transmission des maladies infectieuses



infectieuses précédemment connues à l'échelon local ont pris une ampleur mondiale. D'autre part, suite à l'explosion démographique et à la dégradation de l'environnement, les zones d'habitation humaine ont empiété sur les habitats des animaux. Le chevauchement de ces territoires jadis séparés a conduit à des zoonoses. L'extension de maladies est également liée à l'insalubrité concernant l'eau potable, les réseaux d'égout, etc. (voir Figure 1-1).

Avec la propagation mondiale des maladies infectieuses, les mesures de lutte ont été au cœur des débats de forums internationaux. Au sommet du G-8 à Birmingham en 1998, le Japon a proposé l'« initiative Hashimoto de lutte mondiale contre les maladies parasitaires ». Au sommet Kyushu-Okinawa en 2000, son rôle a été déterminant dans le lancement de l'« initiative d'Okinawa de lutte contre les maladies infectieuses », annonciatrice du renforcement des mesures de lutte par les pays industrialisés.

Aperçu des programmes de la JICA dans la lutte contre les maladies infectieuses

Les premiers travaux de la JICA sur les maladies infectieuses remontent au tout début de l'aide publique au développement (APD) du Japon après la Seconde Guerre mondiale, avec les projets de lutte contre la tuberculose par l'organisme qui l'a précédée, l'Agence de coopération technique à l'étranger

(OTCA). Des projets en coopération ont été ensuite menés dans un grand nombre de domaines, notamment le paludisme et les maladies infectieuses infantiles.

Le sida, la tuberculose, les maladies parasitaires et à transmission vectorielle, le paludisme et la poliomyélite sont parmi les principales épidémies contre lesquelles la JICA entreprend des actions de coopération. Les priorités en matière de stratégie de contrôle des maladies infectieuses sont établies d'après l'initiative d'Okinawa et d'autres politiques précédemment décrites.

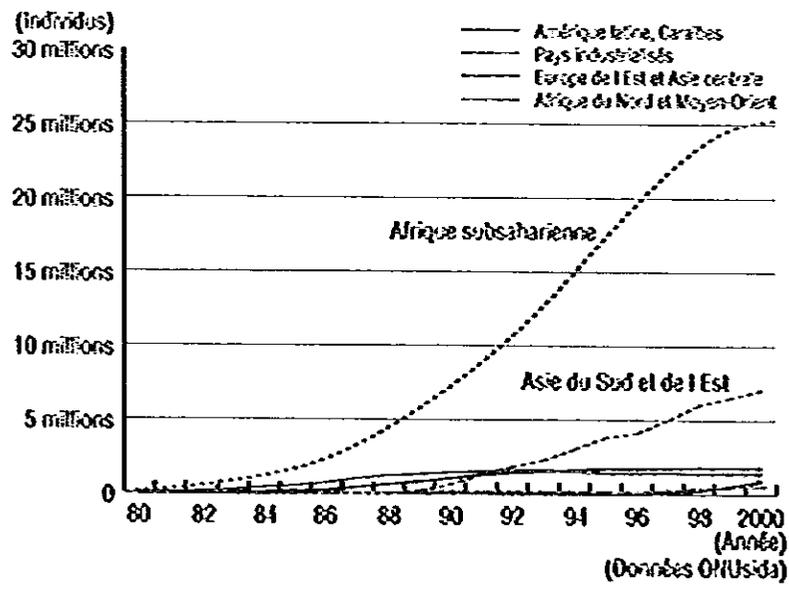
VIH/sida

Plus de 36 millions de personnes dans le monde sont actuellement contaminées par le virus VIH* et au mois de décembre 2000, le sida avait fait 21,8 millions de morts. Environ 16 000 personnes sont par ailleurs infectées chaque jour et l'on estime que 95 % de ces cas concernent les PED (voir Figure 1-2).

La JICA a commencé à travailler sur les mesures de lutte contre le sida quelques années après le premier cas déclaré en 1981.

Le diagnostic sérologique et les recherches séro-épidémiologiques, menées dans le cadre du projet de l'Institut commémoratif Noguchi de recherche médicale (octobre 1986 à septembre 1991) au Ghana, marquent les premiers efforts de la JICA dans la lutte contre le sida. Depuis, l'Agence a lancé des projets de coopération technique dans un grand nombre de

Figure 1-2 Évolution du nombre d'individus contaminés par le virus VIH



La lutte contre les maladies infectieuses



Un enfant présentant les symptômes du VIH/sida reçoit un complément alimentaire (Zambie).

Évolution des maladies infectieuses et des mesures de contrôle

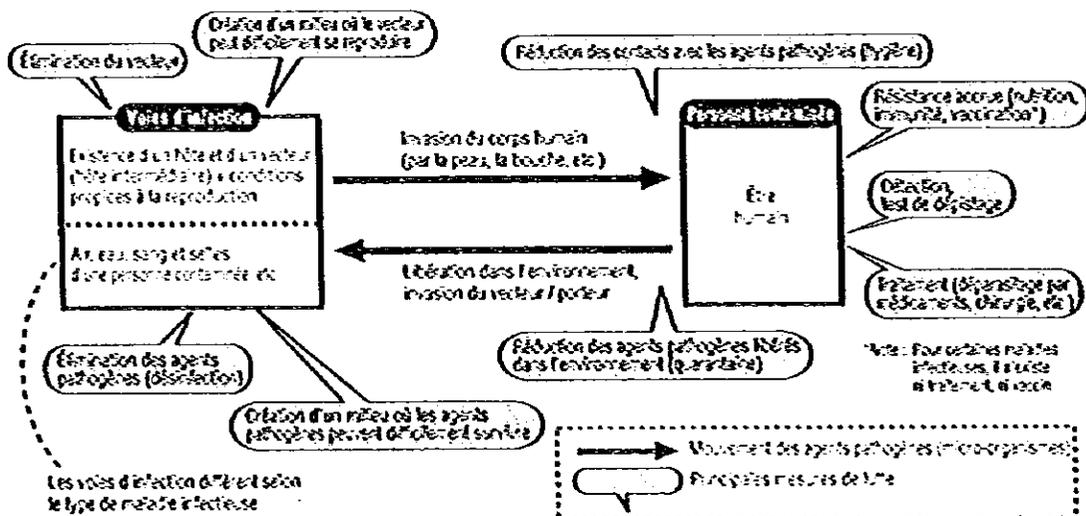
Les progrès réalisés vers les années 70 semblaient promettre la victoire définitive sur les maladies infectieuses. Résultant du développement et de la diffusion des antibiotiques et vaccins, d'une meilleure hygiène et d'une meilleure nutrition, ces progrès se sont traduits par la déclaration de l'éradication de la variole en 1980. Mais depuis, des maladies infectieuses auparavant inconnues sont apparues.

Le sida est l'exemple type : signalé pour la première fois en 1981, il est aujourd'hui un problème socio-économique dans les pays en développement

(PED). Des maladies infectieuses émergentes¹ sont venues s'ajouter : maladie de Creutzfeld-Jakob², fièvre hémorragique virale d'Ebola, maladie du légionnaire et d'Escherichia Coli (O-157). Des souches pharmaco-résistantes de maladies infectieuses réémergentes³, telles que la tuberculose et le paludisme, se sont en outre largement répandues, rendant les traitements connus inefficaces. Des maladies telles que la coqueluche, la salmonellose, la rage et la dengue continuent de sévir.

La mondialisation est à l'origine du regain d'intérêt pour ce type de maladies infectieuses dans les années 90 : par les fréquents mouvements internationaux de biens et de personnes, des maladies

Figure 1-1 Mécanisme de transmission des maladies infectieuses



infectieuses précédemment connues à l'échelon local ont pris une ampleur mondiale. D'autre part, suite à l'explosion démographique et à la dégradation de l'environnement, les zones d'habitation humaine ont empiété sur les habitats des animaux. Le chevauchement de ces territoires jadis séparés a conduit à des zoonoses. L'extension de maladies est également liée à l'insalubrité concernant l'eau potable, les réseaux d'égout, etc. (voir Figure 1-1).

Avec la propagation mondiale des maladies infectieuses, les mesures de lutte ont été au cœur des débats de forums internationaux. Au sommet du G-8 à Birmingham en 1998, le Japon a proposé l'« initiative Hashimoto de lutte mondiale contre les maladies parasitaires ». Au sommet Kyushu-Okinawa en 2000, son rôle a été déterminant dans le lancement de l'« initiative d'Okinawa de lutte contre les maladies infectieuses », annonciatrice du renforcement des mesures de lutte par les pays industrialisés.

Aperçu des programmes de la JICA dans la lutte contre les maladies infectieuses

Les premiers travaux de la JICA sur les maladies infectieuses remontent au tout début de l'aide publique au développement (APD) du Japon après la Seconde Guerre mondiale, avec les projets de lutte contre la tuberculose par l'organisme qui l'a précédée, l'Agence de coopération technique à l'étranger

(OTCA). Des projets en coopération ont été ensuite menés dans un grand nombre de domaines, notamment le paludisme et les maladies infectieuses infantiles.

Le sida, la tuberculose, les maladies parasitaires et à transmission vectorielle, le paludisme et la poliomyélite sont parmi les principales épidémies contre lesquelles la JICA entreprend des actions de coopération. Les priorités en matière de stratégie de contrôle des maladies infectieuses sont établies d'après l'initiative d'Okinawa et d'autres politiques précédemment décrites.

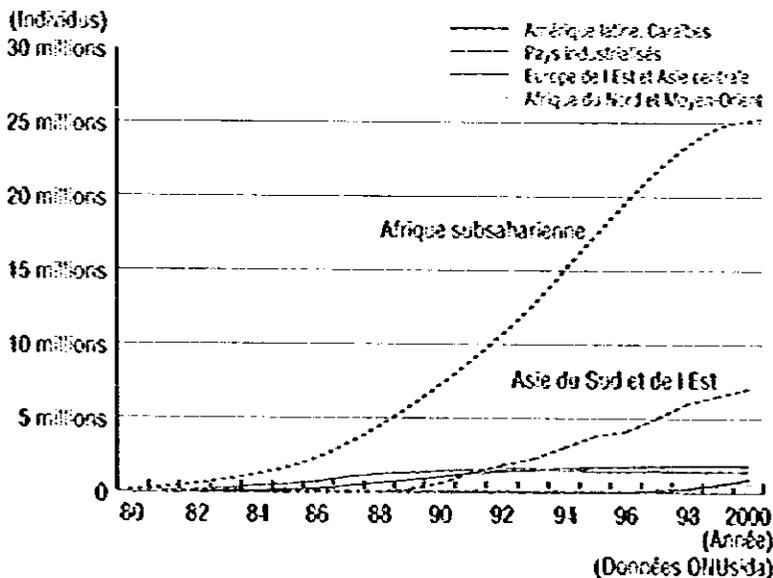
VIIH/sida

Plus de 36 millions de personnes dans le monde sont actuellement contaminées par le virus VIIH¹ et au mois de décembre 2000, le sida avait fait 21,8 millions de morts. Environ 16 000 personnes sont par ailleurs infectées chaque jour et l'on estime que 95 % de ces cas concernent les PED (voir Figure 1-2).

La JICA a commencé à travailler sur les mesures de lutte contre le sida quelques années après le premier cas déclaré en 1981.

Le diagnostic sérologique et les recherches séro-épidémiologiques, menées dans le cadre du projet de l'Institut commémoratif Noguchi de recherche médicale (octobre 1986 à septembre 1991) au Ghana, marquent les premiers efforts de la JICA dans la lutte contre le sida. Depuis, l'Agence a lancé des projets de coopération technique dans un grand nombre de

Figure 1-2 Évolution du nombre d'individus contaminés par le virus VIIH



domaines : prévention, éducation, développement de ressources humaines pour la recherche de base et mesures destinées à prévenir la transmission mère-enfant du virus. Ces projets concernent principalement l'Asie (Thaïlande et Philippines) et l'Afrique (Kenya, Ghana et Zambie).

Dans le cadre des programmes anti-sida, la JICA a fourni des équipements pour le diagnostic du sida, les analyses sanguines et les activités pédagogiques des campagnes anti-sida. Les premiers équipements destinés aux tests de dépistage et aux activités pédagogiques de lutte ont été accordés par le Japon au Vietnam dans le cadre de la coopération financière non remboursable.

En Thaïlande, où le nombre de personnes contaminées par le virus VIH a fortement augmenté depuis la fin des années 80, l'Agence poursuit des projets de coopération au sein de l'Institut national de la santé, qui a été construit grâce à la coopération financière non remboursable du Japon. Par le renforcement des capacités de recherche et d'analyse et l'amélioration des supports pédagogiques, la JICA a étayé l'infrastructure de base nécessaire pour les activités de lutte contre le sida dans ce pays.

De nombreux obstacles devront être surmontés avant de juguler le sida — en effet, il n'existe encore ni



Dans le cadre de l'initiative Hashimoto, 18 administrateurs de 13 pays d'Asie et d'Afrique travaillant à la formulation des mesures de lutte antiparasitaire ont suivi une formation au Japon lors du troisième atelier international sur les mesures de lutte contre les maladies parasitaires.

vaccin ni traitement contre ce fléau. De plus, le traitement destiné à retarder l'apparition des symptômes suppose l'emploi prolongé de médicaments onéreux. Des sommes énormes sont également nécessaires pour lutter contre les infections opportunistes² telles que la tuberculose, et pour les programmes de prévention.

Tuberculose

On estime à 1,9 milliard le nombre de personnes déjà contaminées par le bacille tuberculeux, soit un tiers de la population mondiale, qui s'élève à

Principaux projets de coopération de ces dix dernières années

Coopération technique de projet type

- Philippines : projet de prévention et de lutte contre le sida (juillet 1996-juin 2001)
- Thaïlande : projet de prévention et de lutte contre le sida (juillet 1993-juin 1999)
- Thaïlande : projet de développement du modèle de système intégré de prévention du VIH/sida et de soins périer (1998-janvier 2003)
- Thaïlande : projet de renforcement des capacités de l'Institut national de la santé en matière de recherche et de développement sur le sida et les maladies infectieuses émergentes (mars 1999-juin 2004)
- Ghana : projet de l'Institut international japonais de recherche médicale (Phase 2) (octobre 1997-septembre 1997)
- Ghana : projet de lutte contre les maladies infectieuses à l'Institut international japonais de recherche médicale (juin 1998-décembre 2003)
- Kenya : projet de recherche et de lutte contre les maladies infectieuses (Phase 2) (mai 1996-avril 2001)
- Kenya : projet de lutte contre les maladies infectieuses et parasitaires (juin 2001-avril 2002)
- Zambie : projet de lutte contre les maladies infectieuses (avril 1995-mars 2000)
- Zambie : renforcement des méthodes d'analyse en laboratoire pour la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose (juin 2001-mars 2002)
- Béni : projet de recherches cliniques à l'université de Campinas (avril 1999 - mars 2002)

Programme de recherche et développement pour la stratégie de lutte contre le sida et l'analyse sérologique (1996)

Fourniture d'équipements pour le test sérologique de réaction d'anticorps anti-VIH de kits *Carayol*, méthodes pédagogiques sur le sida et autres séjours aux pays suivants : Philippines, Inde, Pakistan, Béni, Thaïlande, Ghana, Kenya, Malaisie et Afrique du Sud.

Formation au Japon

Techniques de diagnostic sérologique de contamination par le virus VIH (sida) (1993)

- Plan de lutte contre le VIH/sida (1996)
- Séminaire sur la lutte et l'épidémiologie du sida et de la transmission lymphome T de l'Asie (AII) (1994)
- Plan de lutte contre le VIH/sida en Asie du Sud (1994)

Fermeture d'un pays tiers

- Philippines : laboratoire de diagnostic de virus VIH et des infections opportunistes dans les cas de sida (1997-2003)
- Kenya : test de dépistage de l'hépatite virale et de VIH/sida (1999)

Programme d'habilitation communautaire

- Thaïlande : soins de prévention contre le sida dans le nord du pays par l'organisation communautaire
- Afrique du Sud : projet sur la santé sexuelle des adolescents en matière de VIH/sida
- Zambie : méthode de prévention du virus HIV au Burkéna
- Zambie : soins de santé pédiatrique pour adolescents
- Maroc : programme de santé sexuelle pour les enfants des rues

Coopération financière non remboursable

- Vietnam : projet de prévention et de lutte contre le VIH/sida (2000)

Coopération technique de projet type

- Indonésie : projet national de lutte contre la tuberculose (juin 1999-juillet 2004)
- Myanmar : projet de lutte contre le sida et de services de santé de base (mars 2000-mars 2005)
- Népal : projet national de lutte contre la tuberculose (phases 1, 2) (avril 1997-juillet 2003)
- Népal : projet communautaire de lutte contre la tuberculose et de promotion de la santé pulmonaire (septembre 2000-août 2005)
- Philippines : projet de développement de la santé publique (septembre 1992-avril 1997)
- Philippines : projet de lutte contre la tuberculose (septembre 1997-août 2002)
- Yémen : projet de lutte contre la tuberculose (phases 1-2) (1983-83, 1984-88, août 1989-août 2004)
- Ghana : projet de lutte contre les maladies infectieuses à l'Institut international

six milliards d'individus. Tous les ans, huit millions de personnes contractent cette maladie.

Beaucoup sont des femmes pauvres en âge de procréer : l'impact sur les familles, les enfants et la société est donc considérable. Les symptômes sont chroniques et le traitement est long. Aussi, le cercle vicieux de la pauvreté et de la tuberculose constitue un sérieux défi.

L'expérience et les connaissances acquises en matière de lutte contre la tuberculose par le Japon durant la période de progrès d'après-guerre sont mises à profit par la JICA dans les projets conduits au Cambodge, aux Philippines, au Népal et au Yémen.

Ces projets, mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'appuient sur la stratégie de « Traitement de brève durée sous surveillance directe »* (DOTS). Le projet de lutte contre la tuberculose réalisé par la JICA aux Philippines a aidé l'OMS dans l'établissement d'une stratégie DOTS à l'échelon mondial. Ce projet a bien été accueilli et il est devenu le prototype des programmes de l'OMS de lutte contre cette maladie.

La très forte augmentation du nombre de personnes contaminées par le virus VIH constitue une nouvelle menace car les risques de les voir contracter une infection opportuniste notamment la tuberculose sont

très élevés. Le grand défi consiste à trouver des stratégies capables de combattre à la fois la tuberculose et le sida.

Paludisme et autres maladies parasitaires ou à transmission vectorielle

La JICA a également fourni une aide technique dans le domaine des maladies parasitaires ou à transmission vectorielle : travaux portant sur la lutte contre le paludisme en Indonésie, au Sri Lanka, en Afghanistan et en Tanzanie, et aussi, programmes de lutte contre l'onchocercose et la maladie de Chagas en Amérique centrale et du Sud.

D'autre part, depuis la déclaration d'Alma-Ata en 1978 dans laquelle l'idée de soins de santé primaires (SSP)* a été mise au point, la JICA a réalisé, dans le cadre de projets SSP, des stratégies de lutte contre les maladies parasitaires dans plusieurs pays, notamment les îles Salomon, le Malawi et le Zimbabwe.

Aux îles Salomon, la JICA a conduit un projet de soins de santé primaires au Centre de formation et de recherche sur le paludisme, établissement construit grâce à la coopération financière non remboursable du Japon. Ce projet s'est traduit par une réduction du nombre de cas de paludisme dans la zone pilote, et plus précisément à Honiara, la capitale.

Partant de l'initiative Hashimoto de lutte mondiale contre les maladies parasitaires et de l'expérience

- Zambie :** projet de recherche médicale (janvier 1999 - décembre 2002)
 - Zambie :** renforcement des méthodes d'analyse en laboratoire pour la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose (mars 2001-mars 2005)
 - Les Salomon :** promotion des soins de santé primaires (septembre 1997-septembre 1999)
 - Formation au Japon**
 - Travaux pratiques de lutte contre la tuberculose (1993-1994)**
 - Lutte contre la tuberculose pour les responsables de programme (1993-1995)**
 - Session de programme national de lutte contre la tuberculose (1996)**
 - Session de programmes de lutte contre la tuberculose (2000)**
 - Session de la tuberculose en milieu de l'Inde (2000)**
 - Programme d'évaluation communautaire**
 - Polynésie :** programme d'aide aux patients démunis atteints de tuberculose
 - Coopération financière non remboursable**
 - Cambodge :** projet de modernisation du Centre national de lutte contre la tuberculose (1998)
 - Chine :** projet d'extension de l'équipement du Centre de lutte contre la tuberculose au Tibet (1994)
 - Chine :** projet de lutte contre la tuberculose dans les zones désertiques (2000)
 - Philippines :** projet de création de laboratoire national de référence contre la tuberculose (2000)
 - Yémen :** projet d'extension de programme national de lutte contre la tuberculose (1991)
 - Yémen :** projet d'extension de la lutte contre la tuberculose dans les gouvernorats du Sud (2000)
-
- Coopération financière non remboursable**
- Lebanon :** coopération technique avec le Japon/OMS pour le projet de soins de santé primaires (octobre 1992-septembre 1995)
 - Tanzanie :** projet de Centre d'Asie pour la lutte internationale contre les parasites (mars 2000-mars 2005)

- Chine :** projet de l'Institut central japonais de recherche médicale (mars 1993-octobre 1994-septembre 1997)
- Chine :** projet de lutte contre les maladies infectieuses à l'Institut central japonais de recherche médicale (janvier 1999-décembre 2003)
- Kenya :** projet de recherche et de lutte contre les maladies infectieuses (mai 2001-avril 2002)
- Malawi :** projet des sciences de la santé à l'échelle communautaire (septembre 1994-avril 1999)
- Tanzanie :** projet de lutte contre les maladies infectieuses (juillet 1996-juin 2001)
- Soudan :** projet de recherche pour la lutte contre les maladies tropicales (octobre 1991-septembre 1998)
- Paraguay :** recherche sur la maladie de Chagas et d'autres maladies infectieuses (mars 1988-mars 1993)
- Paraguay :** projet de santé communautaire (décembre 1994-novembre 1999)
- Les Salomon :** projet de promotion des soins de santé primaires (septembre 1994-avril 1996)
- Formation au Japon**
- Séminaire sur la gestion de la lutte antiparasitaire pour les responsables de haut niveau (1993-1998)**
- Mesures de lutte contre l'onchocercose (1994-2000)**
- Séminaire sur la gestion de la lutte antiparasitaire pour les responsables de haut niveau - Du pas vers les soins de santé primaires (1999)**
- Travaux pratiques japonais pour la coopération à l'étranger (2000)**
- Envis de volontaires (lutte contre le paludisme, développement communautaire, techniques de laboratoire et personnel infirmier) dans les pays suivants : Laos, République du Pérou et Sénégal**
- Programme d'évaluation communautaire**
- Chine :** projet réalisé pour la lutte antiparasitaire, la nutrition et le planning familial
- Coopération financière non remboursable**
- Laos :** projet de lutte contre le paludisme (1996)
- Sénégal :** projet de renforcement de la santé communautaire et d'activités de lutte contre le paludisme (2000)

acquise par le Japon après-guerre dans ce domaine, la JICA a implanté ces dernières années des pôles de développement des ressources humaines et de recherche en Asie et en Afrique. Afin de matérialiser le concept de promotion des mesures de lutte contre les maladies parasitaires dans la perspective de la coopération Sud-Sud*, la JICA a favorisé des projets formant aujourd'hui l'axe de la coopération en matière de développement de ressources humaines et de recherche en Asie et en Afrique. En mars 1999, elle a lancé un projet en Thaïlande à l'université Mahidol, institution qui devrait devenir le Centre d'Asie de développement des ressources humaines pour les pays avoisinants (voir p. 59). L'Agence a débuté au printemps 2001, un projet à l'Institut de recherche médicale du Kenya, en tant que centre pour l'Afrique orientale. À l'Institut commémoratif Noguchi de recherche médicale du Ghana, qui devrait devenir le principal centre régional de lutte contre les maladies



Enfant vacciné contre la polio lors d'une journée nationale de vaccination (BNV) (Bangladesh).

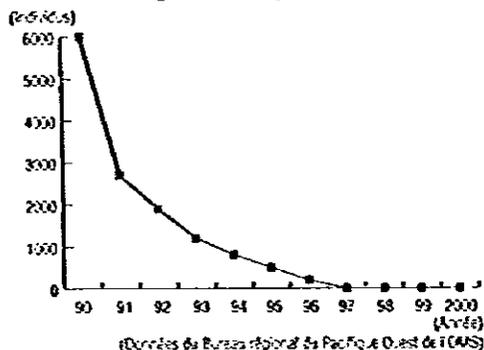
infectieuses en Afrique de l'Ouest, l'Agence prépare un cours de formation sur les parasites dans le cadre du programme de stage dans un pays tiers* afin de renforcer les compétences des chercheurs des pays voisins.

Polio

La 41^e Assemblée mondiale de l'OMS en 1988 s'était fixée comme objectif l'éradication de la polio. Depuis, le Japon n'a cessé d'apporter son soutien actif à sa réalisation. Fin octobre 2000, on annonçait à Kyoto l'éradication de la transmission du poliovirus sauvage dans la région du Pacifique Ouest (Figure 1-3). Dans cette belle réussite, l'aide du Japon, plus grand pays donateur* de la région, s'est traduite par des résultats tangibles.

Amorcé en 1990, le projet de lutte contre la polio en Chine a contribué de manière considérable et inédite à l'éradication de la polio dans cette région.

Figure 1-3 Évolution du nombre de cas de polio dans la région du Pacifique Ouest



● Programme de professionnels de la JICA
Papouasie-Nouvelle-Guinée : recherche intégrée en collaboration pour la lutte contre la peste (2001)

Coopération technique de projet type

Chine : projet de lutte contre la poliomyélite (décembre 1990-décembre 1999)

Indonésie : projet de transfert de la technologie fondamentale pour la production de vaccins préparés à partir de virus atténués de la souche et de la poliomyélite (septembre 1993-juin 1999)

Laos : coopération technique conjointe Japon/OMS pour le projet de soins de santé primaires (octobre 1992-septembre 1999)

Laos : projet de prévention des maladies infectieuses aigües (octobre 1994-septembre 2001)

Mongolie : projet de santé maternelle et infantile (octobre 1992-septembre 2002)

Éthiopie : soutien de la recherche pour l'éradication de la polio (juin 2001-juin 2004)

● Programme de transfert d'équipements pour la lutte contre les maladies infectieuses (à la recherche de la polio)

Fourniture d'équipements comprenant des vaccins et des matériels de la chaîne de froid pour l'immunisation, aux pays suivants : Chine, Vietnam, Cambodge, Laos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mongolie, Brésil, Myanmar, Myan, Yémen, Tchad, Afrique centrale et Océanie

● Formation au Japon

Technique de diagnostic virologique pour le programme d'éradication de la polio (1991)

● Formation dans les pays tiers

Chine : test d'efficacité de vaccins et problèmes de diagnostic de la polio (1987-1999)

Chine : diagnostic en laboratoire de la fièvre jaune et d'autres maladies virales de l'ICC (polio et rougeole) (1996-1999)

● Techniciens japonais pour la coopération à l'étranger (2000)

Envoi de ICCV pour lutter contre la polio au Bangladesh, au Népal et au Kenya

● Coopération financière non remboursable

Bangladesh : projet d'éradication de la poliomyélite (1995-1997)

Chine : projet d'éradication de la poliomyélite (1993-1996)

Inde : projet d'éradication de la poliomyélite (1996-1997)

Indonésie : projet de construction d'installations pour la production de vaccins préparés à partir de virus atténués de la souche et de la poliomyélite (1991)

Pakistan : projet d'éradication de la poliomyélite (1999)

Ôtérite du Nord : projet d'éradication de la poliomyélite (1997)

Chine : projet d'éradication de la poliomyélite (1997)

Kenya : projet d'éradication de la poliomyélite (1997)

Tchad : projet d'éradication de la poliomyélite (1997)

● Coopération technique de projet type

Chine : projet de renforcement de programme large de vaccination (juin 2000-juin 2009)

Inde : projet de prévention des maladies diarrhéiques élargies (juin 1998-juin 2003)

Myanmar : projet de lutte contre la fièvre et de services de santé de base (juin 2000-juin 2009)

Pologne : projet de renforcement des capacités de l'Institut national de la santé en matière de recherche et de développement sur la sida et les maladies infectieuses élargies (juin 1999-juin 2004)

L'Agence a par ailleurs mis en œuvre des projets de coopération technique et des mesures de lutte contre la polio au Laos et en Mongolie. Nous avons également fourni dans divers pays d'Asie et d'Afrique des équipements de base, notamment des vaccins et le matériel de la chaîne du froid pour le transport, éléments indispensables pour les journées nationales de vaccination (JNV), qui sont essentielles pour l'éradication de la polio. Cette aide, dont le montant s'élève environ à 3,1 milliards de yens (1993-2000, environ seize milliards de yens si l'on intègre la coopération financière non remboursable), a notablement contribué à la réduction du nombre de cas de polio.

De 1989 à 1996, l'Agence a conduit le projet de transfert de la technologie fondamentale pour la production de vaccins préparés à partir de virus atténués de la rougeole et de la poliomyélite en Indonésie.

Aujourd'hui encore, près de 6 000 cas de polio sont signalés chaque année dans près de trente pays, le plus souvent en Asie du Sud-Ouest et en Afrique.

L'éradication de la polio ne peut être l'affaire de pays ou de régions spécifiques. Aussi, il est nécessaire de fournir un appui soutenu pour son éradication à l'échelon mondial et de travailler en collaboration avec les organisations internationales telles que l'OMS et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Autres maladies infectieuses

Les pays en développement sont confrontés depuis de nombreuses années à un grand nombre d'autres maladies infectieuses que celles décrites précédemment.

On estime à plus de dix millions le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui meurent chaque année. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux vivent dans les pays en développement et 63 % meurent de maladies infectieuses (estimations de 1998 par l'OMS). Parmi les principales maladies infectieuses figurent les infections respiratoires, telles que la pneumonie, responsable approximativement de deux millions de morts par an, la diarrhée causée par la salmonelle et le choléra, à l'origine de près de 1,5 million de décès par an, la rougeole et enfin, la malaria, dont le tribut est respectivement d'un million de morts par an.

Dans le cadre des mesures de lutte contre ces maladies infectieuses, la JICA a mis en œuvre un programme de coopération technique pour la valorisation des ressources humaines et fourni des vaccins et des équipements (matériel d'examen médical pour



Stage spécial : « Gestion du programme national de lutte contre la tuberculose ». La JICA a organisé des formations pour les personnes directement responsables des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose.

- Argentine : projet de lutte contre les maladies infectieuses (octobre 1987-septembre 2000)
- Burkina Faso : projet de l'Institut congolais Nkoguchi de recherche médicale (phase 2) (septembre 1987-septembre 1987)
- Kenya : projet de recherche et de lutte contre les maladies infectieuses (septembre 1986-avril 1996)
- Kenya : projet de recherche et de lutte contre les maladies infectieuses (phase 2) (mai 1996-avril 2001)
- Zambie : projet de lutte contre les maladies infectieuses (avril 1986-avril 2000)

• Formation et appui

- Basin et technologie dans un laboratoire de microbiologie (1980-1986)
- Traitements des maladies infectieuses (1980-1986)
- Séminaire sur les maladies transmises par le sang (notes préliminaires sur le sida, l'AIDS et l'hépatite) (1983-1985)
- Principes fondamentaux des maladies infectieuses (1986-2000)
- Séminaire sur l'épidémiologie, son étiologie et les causes de lutte (1988-2000)
- Coopération et lutte contre le sida et d'autres zoonoses d'origine virale (1996-2000)

• Coopération financière non remboursable

- Bangladesh : programme Bang de vaccination pour l'élimination du tétranos due aux nouveau-nés et la lutte contre la rougeole (1998-1999)
- Canada : projet d'amélioration des équipements pour la vaccination (1989)
- Océanie : projet d'amélioration des équipements pour la vaccination (1984)
- Océanie : projet de fourniture d'équipements pour l'analyse des virus (1987)
- Océanie : programme Bang de vaccination (1988)
- Indonésie : projet de construction de Centre national de lutte contre les maladies infectieuses (1981-1989)

- Indonésie : programme Bang de vaccination pour l'élimination du tétranos due aux nouveau-nés et la lutte contre la rougeole (1988)
- Liban : projet d'amélioration des équipements pour la vaccination (1988)
- Ouzbékistan : projet de fourniture de vaccins pour les enfants (2000)
- Vietnam : projet d'amélioration des équipements pour la vaccination (1992)
- Vietnam : projet de renforcement de la lutte contre la rougeole (2000)
- Yémen : projet d'amélioration du système de la chaîne du froid (1988)
- Pakistan : projet d'amélioration de la vaccination (1989 ; phase 2, 2000)
- Argentine : projet d'amélioration de la santé des enfants (2000)
- Cent Afrique : projet de renforcement de la santé maternelle et infantile et de la lutte contre les maladies (2000)
- Ghana : projet d'amélioration de l'Institut congolais Nkoguchi de recherche médicale (1981, 1989)
- Gambie : programme Bang de vaccination (2000)
- Kenya : projet de renforcement du système de vaccination (1989)
- Mal : programme Bang de vaccination (2000)
- Tanzanie : projet de formation de l'équipement de programme d'immunisation et de médicaments (1989)
- Botswana : programme Bang de vaccination (1988)
- Mal : projet d'amélioration de la santé des enfants (1981 ; phase 2, 1989)
- Nicaragua : projet d'amélioration de la santé des enfants (1988 ; phase 2, 2000)

lutter contre les infections respiratoires aiguës et la diarrhée, et médicaments essentiels⁷⁾ afin de soutenir le programme élargi de vaccination⁸⁾ (PEV) dans les PED.

Ces maladies ne posent aucun problème majeur pour les pays industrialisés. Elles restent en revanche un défi important pour les pays en développement, où nombre d'enfants souffrent de malnutrition, du manque d'hygiène et de services médicaux insuffisants.

Questions et stratégies pour l'avenir

Comme nous l'avons vu, la JICA a utilisé diverses méthodes pour contribuer à la lutte contre les maladies infectieuses dans de nombreux PED. Malheureusement, la menace constituée par ces maladies subsiste.

Jusqu'ici, l'aide de la JICA est restée axée sur la recherche concernant les virus et les bactéries à l'origine de maladies infectieuses, l'amélioration des techniques d'examen et l'éducation sanitaire préventive. Ces maladies sont une entrave pour ceux qui en souffrent. C'est pourquoi, il faut prendre en considération tout ce qui touche à la vie courante. En d'autres termes, la coopération doit s'ouvrir à une vaste gamme de nouveaux domaines : l'aide pour faciliter l'accès à l'eau potable et améliorer la résistance aux infections par la stabilité des ressources vivrières et de l'alimentation, mais aussi l'alphabétisation, afin que les gens puissent obtenir les informations dont ils ont besoin pour éviter les maladies infectieuses.

En matière de santé et d'aide médicale, il y a bien sûr des limites à l'éradication suivant les maladies. Même lorsque l'aide cible une infection en particulier, il importe de veiller à renforcer le système de fourniture de services médicaux et de santé, de mieux sensibiliser les gens aux questions de santé et d'étendre l'aide aux stratégies de lutte contre les autres pathologies infectieuses, ainsi qu'à la prévention des maladies en général.

Dans le processus qui a permis de vaincre les maladies infectieuses après-guerre au Japon, la population a joué le premier rôle, assurant l'accès à l'eau potable, créant des toilettes, éradiquant les mouches, les moustiques et les souris, améliorant l'alimentation et les soins de santé scolaire. Pour compléter cette infrastructure sociale⁶⁾, un système de



Jeune présumée atteinte de fièvre et de douleurs à la tête. Le vaccin est inefficace une fois que le pofo a été contracté (Niger).

soins de santé pour la vaccination et la santé maternelle et infantile a ensuite été établi. Si les PED ne doivent pas nécessairement suivre ce processus à la lettre, la JICA doit suivre les tendances internationales dans la lutte contre les maladies infectieuses et promouvoir sans relâche une large gamme d'activités d'aide afin de réduire la menace que constituent ces maladies et ce, tout en favorisant l'appropriation⁹⁾ des PED sur le plan de l'aide.

Notes

1. Les maladies infectieuses émergentes résultent d'infections nouvellement identifiées et auparavant inconnues qui entraînent des problèmes de santé publique au niveau local ou international (définition de l'OMS).
2. Maladie conduisant à la démence et dont on pense qu'elle proviendrait de la maladie de la vache folle (encéphalopathie spongiforme).
3. On parle de maladies infectieuses réémergentes quand on observe la réapparition, ou une augmentation, d'infections connues mais devenues si rares qu'elles méritent plus considérées comme des problèmes de santé publique (définition de l'OMS).
4. Abréviation de « virus de l'immunoséquence humaine », conduisant au sida : celui-ci envahit les cellules immunitaires et affaiblit les défenses de l'organisme.
5. Maladies infectieuses qui apparaissent lorsque le système immunitaire de l'hôte est affaibli et qui sont causées par des micro-organismes à faible virulence, normalement non pathogènes.
6. Abréviation de « traitement de brève durée sous surveillance directe ». Méthode de traitement dans laquelle l'état du patient est vérifié à chaque dose de médicament administrée.
7. Les médicaments essentiels sont ceux qui satisfont aux besoins de la majorité de la population en matière de soins de santé : ils doivent donc être disponibles à tout moment, en quantité suffisante, sous la forme pharmaceutique appropriée, et à un prix accessible pour les individus et la communauté (définition de l'OMS).
8. Abréviation de « programme élargi de vaccination » : projet destiné à promouvoir la vaccination contre les six grandes maladies infantiles et notamment la polio, la rougeole et la coqueluche.

Coopération dans le domaine des TI

Avancées des technologies de l'information et PED

Avec les rapides progrès effectués ces dernières années, les technologies de l'information (TI) devraient largement influencer les modes de vie et les systèmes socio-économiques à l'échelon mondial.

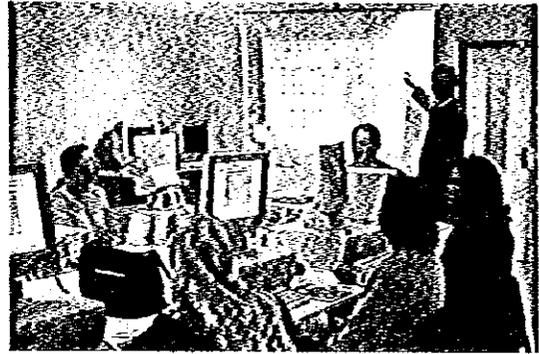
L'utilisation rationnelle des TI peut améliorer la productivité, créer des emplois, favoriser la croissance économique en stimulant la concurrence, et ce, de manière durable. De nombreux espoirs sont placés dans les TI dont les retombées prometteuses devraient profiter aux pays industrialisés et aux PED, notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, des soins de santé et d'hygiène, et de l'éducation.

L'utilisation de ces technologies et la modernisation des infrastructures* associées ont connu un rapide essor surtout dans les pays industrialisés. De ce fait, naît la crainte de voir se creuser davantage l'écart de savoir-faire (le « fossé numérique ») entre les pays. Dans les PED, l'exploitation et la diffusion des TI sont freinées par les lacunes des infrastructures économiques et sociales de base, notamment l'approvisionnement en électricité, les télécommunications et l'éducation, ce qui amplifie d'autant les disparités économiques.

Actions entreprises pour répondre à ces problèmes

Le sommet Kyushu-Okinawa du G-8 et les actions du gouvernement japonais

C'est dans ce contexte que le symposium international « TI et coopération pour le développement » et le sommet Kyushu-Okinawa du G-8 en juillet 2000 ont abordé des questions telles que le rôle des TI dans les PED, les solutions pour combler le fossé numérique et



Conférence d'un expert sur l'installation de réseaux locaux (LAN) et longue distance (WAN) (projet de modernisation des TI en Jordanie).

l'importance du développement des ressources humaines. Le sommet a vu l'adoption de la « Charte d'Okinawa sur une société de l'information globale ». Celle-ci appelle le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) du G-8 à poursuivre des études sur les politiques et la réglementation des TI, les améliorations des réseaux de communication et le développement des ressources humaines.

Afin de soutenir et de faciliter l'utilisation et l'extension des TI dans les PED, le gouvernement japonais a lancé les « mesures de coopération globale contre le fossé numérique international » (ci-après mesures de coopération globale), qui fournissent les principes directeurs de l'aide japonaise en matière de TI. Dans ce cadre, le Japon a engagé des fonds pour un montant de 15 milliards de dollars des États-Unis au titre de l'aide publique au développement (APD) et d'autres sources sur les cinq ans à venir, et ce sous diverses formes :

(1) Contribution à l'élaboration des politiques et au renforcement des institutions

Fourniture d'une aide en fonction des besoins des PED dans les domaines de la planification des politiques et de la législation afin de promouvoir les TI, prévenir le crime électronique, et afin que s'instaure une prise de conscience généralisée de ce « que les TI représentent de grandes opportunités ».

(2) Développement humain (formation, développement des ressources humaines)

L'introduction des TI exige des ingénieurs spécialement formés et des agents pour élaborer les politiques nécessaires à la promotion des TI et des plans de développement intégrant ces technologies. Misant sur une coopération technique qui prenne en compte les besoins des deux côtés, le

Japon prévoit de fournir ces cinq prochaines années une aide dans le domaine du développement des ressources humaines qui devrait impliquer plus de 10 000 personnes, notamment dans des programmes de formation.

(3) Création d'une infrastructure pour les TI et fourniture d'aide pour la mise en réseau

Afin de créer un environnement dans lequel les PED puissent efficacement étendre l'utilisation des TI, le Japon prévoit de soutenir la construction d'infrastructures nationales, par une aide dans des domaines étroitement liés aux TI. Le Japon souhaite également participer à la construction de réseaux reliant les régions d'un même pays.

(4) Promotion du recours aux TI dans l'aide au développement

Le Japon souhaite favoriser le recours aux TI dans l'aide au développement, notamment dans des domaines tels que la téléformation, le téléenseignement et les soins médicaux à distance. L'utilisation des TI sur les lieux de la coopération japonaise pour le développement des ressources humaines dans les PED est l'une de ces initiatives.

Afin d'honorer ses engagements et son rôle d'hôte au sommet, le gouvernement japonais doit s'attacher à formuler et mettre en œuvre des projets de coopération liés aux TI. Ainsi, des missions de dialogue sur les politiques ont été envoyées dans des PED d'Asie et d'Afrique pour discuter du contenu de la coopération au niveau des gouvernements.

Les mesures globales de coopération précédemment évoquées stipulaient que l'aide serait mise en œuvre dans le cadre du budget existant, tout en accordant la priorité aux projets liés aux TI. Suite aux

discussions dans les PED, des budgets ont été dégagés pour de nouvelles activités : J-Net (centres de TI pour le développement des ressources humaines dans les PED), coopération financière non remboursable pour les TI et contribution au fonds pour les TI du Programme des Nations unies (PNUD).

Actions de la JICA

La JICA a apporté diverses formes d'aide technique liées aux TI dans le domaine des télécommunications. Récemment, suite à l'importance de la coopération dans le domaine des TI, la JICA a engagé les recherches et activités suivantes :

1. Recherches

De rapides avancées des TI pourraient modifier les modalités de la coopération internationale. Aussi, la JICA poursuit un projet de recherche intitulé « Technologies de l'information dans l'aide au développement » (projet sur deux ans à compter de l'exercice 1999) pour faire le bilan des TI et des actions accomplies par d'autres organismes d'aide. Ces recherches ont permis de s'interroger sur les possibilités d'exploitation des TI dans les différents secteurs et pour les différentes questions, ainsi que sur son utilisation potentielle dans le cadre de l'APD.

2. Étude de formulation de projet

Partant des résultats des missions de dialogue sur les politiques, des études de formulation de projet* ont été conduites dans des régions de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), de l'Asie du Sud-Ouest et du Moyen-Orient (quatorze pays au total). Ces études visent à formuler des projets concrets concernant quatre thèmes de coopération : soutien politique et institutionnel*, développement des ressources humaines, modernisation des infrastructures et recours aux TI dans la coopération internationale.

3. Coopération avec d'autres organisations d'aide

Les principaux donateurs*, depuis la Banque mondiale, organisent des séminaires de communication collective grâce à un réseau par satellites et proposent un soutien pédagogique dans l'enseignement élémentaire et secondaire par le biais de l'internet. La JICA souhaite aider les gouvernements des PED en coopérant à divers programmes liés aux TI et notamment au Réseau mondial de formation pour le développement (GDLN), patronné par la Banque mondiale. En Jordanie, l'Agence et ces organismes se sont associés pour l'établissement d'un centre de télé-



Avec l'extension des TI, le développement des ressources humaines pour les industries du multimédia est une tâche urgente (cours sur les techniques audiovisuelles).

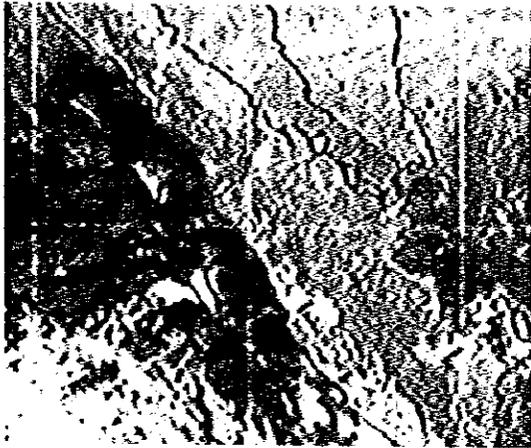


Image satellite utilisée par un système d'alerte et de détection précoce des feux de forêt (projet de gestion des mesures de prévention des feux de forêt, phase 2)

enseignement en 2001. Les programmes d'études seront élaborés en commun par la suite.

4. Coopération dans les quatre domaines phares des mesures de coopération globale contre le fossé numérique international

Afin de concrétiser les politiques prônées dans ce cadre, la JICA s'engage dans de nombreux projets de coopération, dont nous allons voir les principaux exemples.

(1) Contribution à l'élaboration des politiques et au renforcement des institutions

Indonésie : Aide à la formulation de politiques dans le domaine des TI

Consciente du rôle majeur que la promotion des politiques dans le domaine des TI jouera dans la reprise et la croissance économique, l'Indonésie a institué un groupe de travail chargé de planifier les politiques dans ce secteur. Baptisé « Telematika », il est présidé par le vice-président du pays. La JICA a dépêché des conseillers techniques afin qu'ils proposent des orientations politiques détaillées dans le domaine des TI pour ce pays.

(2) Développement humain (formation et développement de ressources humaines)

Jordanie : Projet d'amélioration de la technologie de l'information

La Jordanie, qui s'emploie à développer des ressources humaines en TI, donne la priorité à ce domaine dans son plan de développement. La JICA apporte son soutien au Centre d'études industrielles et de formation à la technologie des ordinateurs de l'Académie royale des sciences pour la formation d'ingénieurs spécialisés en systèmes client-serveur. On espère que les ingénieurs ainsi formés deviendront les instruc-

teurs des prochains programmes de formation sur le traitement de l'information et qu'ils contribueront à former les personnes appelées à travailler dans ce secteur.

(3) Création d'une infrastructure de TI et fourniture d'une aide pour la mise en réseau

Angola : Projet de réhabilitation du réseau téléphonique à Luanda, phase 2

De nombreuses installations de télécommunications ont été détruites durant la guerre civile et la capacité des installations restantes est considérablement réduite, car elles sont souvent défectueuses. On compte seulement 0,56 téléphone pour 100 habitants. Le nombre et la qualité des installations sont très faibles, même par comparaison avec les pays voisins. En 2001, la JICA a élaboré un plan de construction de réseaux téléphoniques destinés aux installations du gouvernement et d'autres domaines publics (hôpitaux, écoles, etc.), ainsi qu'aux entreprises de la région de Luanda, où l'on attend un grand nombre d'abonnés. Le gouvernement japonais prévoit d'apporter une coopération financière non remboursable calculée d'après ce plan. La mise en œuvre de ce dernier devrait considérablement améliorer la disponibilité du service téléphonique, ainsi que la situation globale dans le domaine de l'information et des communications.

(4) Promotion du recours aux TI dans l'aide au développement

J-Net (centres de TI pour le développement des ressources humaines dans les PED)

Des centres de TI pour le développement des ressources humaines par télé-enseignement seront mis en place sur deux sites au Japon (Centre international de Tokyo et Centre international d'Okinawa) et dans quatre pays de l'Asie du Sud-Ouest (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande). L'interconnexion de ces centres par un réseau informatique devrait permettre la mise en place d'un véritable projet d'amélioration qualitative et quantitative de la coopération technique en 2002 et donner corps à terme aux 30 centres de TI prônés pour les PED dans le cadre des mesures de coopération globale contre le fossé numérique international.

Nouvelles activités utilisant les TI

En gommant les contraintes de temps et d'espace, les TI ouvrent depuis peu de nouvelles opportunités pour la coopération technique. Elles peuvent aussi considérablement modifier les modalités de l'aide. La JICA, exploitant à plein les possibilités qu'elles

recèdent, se propose d'offrir de nouvelles formes de coopération technique. Ce mode d'« aide technique à distance » comme l'a défini la JICA, sera repris dans tous les projets de coopération technique existants pour améliorer leur qualité et leur efficacité au niveau de l'organisation toute entière.

1. Objectif

L'objectif est d'améliorer la qualité et l'efficacité des programmes de la JICA, de rendre possible des activités jusqu'ici irréalisables et d'étendre les possibilités de la coopération technique au lieu de remplacer les programmes existants, tout ceci à l'aide des TI.

2. Nouvelles formes de coopération technique à distance

L'intégration des TI permet de poursuivre les activités décrites ci-dessous dans le cadre de la coopération technique à distance.

(1) Mobilisation et utilisation rationnelle de compétences et de savoir-faire épars

Le recours aux TI efface les barrières inhérentes aux frontières nationales et aux projets, et permet d'utiliser efficacement des compétences éparses. On peut ainsi partager dans le monde entier des expériences et de précieux matériels pédagogiques actuellement utilisés par la coopération technique à l'étranger afin de rendre ces formes de coopération plus efficaces et plus efficientes.

(2) Extension des opportunités de participation (pour les bénéficiaires des PED comme pour les partenaires japonais)

Le recours aux TI réduit les contraintes de temps et d'espace. De hauts responsables des pays bénéficiaires et des personnalités du Japon peuvent

désormais aisément participer au même projet de coopération technique alors que le facteur temps les en aurait hier empêchés. Les ingénieurs locaux ont eux aussi plus de chances de prendre part à ce type d'activités. Enfin, l'utilisation des TI dans l'éducation au développement et les échanges internationaux pourrait entraîner une plus grande sensibilisation aux problèmes des PED dans le grand public, notamment auprès des jeunes générations, et faciliter ainsi leur adhésion.

(3) Partage et création de compétences avec les PED

Les TI permettent de partager et créer des compétences et un savoir-faire communs entre les chercheurs du Japon et des PED, car la coopération et les échanges s'établissent dès lors sur un pied d'égalité et non plus suivant la traditionnelle approche descendante.

3. Types de projets introduits dans le cadre de la coopération technique à distance

Les types de projets (programmes) introduits dans ce cadre sont les suivants :

Les centres J-Net devraient constituer un outil majeur de la mise en œuvre de la coopération technique à distance.

(1) Programme à distance en petit groupe

Petit nombre de participants se livrant à des débats et des discussions par le biais de la téléconférence ; s'oppose à la participation à un cours ex cathedra.

(2) Programme de téléconférence

Conférences en temps réel à l'aide de matériels pédagogiques structurés suivant un programme de cours donné.

(3) Formation sur le web et programmes de forums

Le *Web-Based Training* ou formation sur le web (WBT) est un programme d'auto-apprentissage dont les matériels pédagogiques sont téléchargeables sur l'internet. L'élève peut apprendre à son propre rythme, car le cours ne se déroule pas en temps réel. Dans son principe, le forum est un tableau d'affichage sur l'internet permettant à des participants de débattre et d'échanger des vues sur des thèmes spécifiques.

Ces nouveaux programmes de coopération technique à distance devraient s'étendre dans le monde entier. La JICA, considérant la rapidité des avancées dans le TI et l'état de l'infrastructure associée dans les PED, se propose d'étendre graduellement ces activités et d'améliorer leur contenu.



Cérémonie de remise des certificats de formation (formation aux TI au Vietnam)

Renforcement des partenariats avec les administrations locales et la société civile

Lancement du programme de partenariat local de la JICA

C'est dans le contexte de la diversification des besoins des pays en développement (PED) que le « programme de partenariat avec les ONG, les administrations et les institutions locales* » a été lancé durant l'exercice 1999. Ce programme concerne la fourniture d'aide dans le domaine du développement social nécessitant une réponse à petite échelle mais détaillée et un soutien intellectuel*. Pour mettre en œuvre ce programme, la JICA s'appuie sur les liens entre les organisations non gouvernementales (ONG) japonaises et les administrations locales possédant une expérience pratique dans ces domaines. La JICA considère ces organisations et les gouvernements comme des partenaires dans ses programmes d'APD.

Durant l'exercice 2000, l'Agence a poursuivi le « programme de partenariat de petite taille* » avec les ONG, les administrations et institutions locales, afin de mettre en place une coopération plus adaptée et plus rapide. Les projets de ce programme s'étendent sur une année au plus et n'excèdent pas chacun dix millions de yens. Les contacts sont établis avec les dix-sept antennes de la JICA au Japon. À partir des idées proposées par les ONG et d'autres organisations, l'Agence s'efforce d'élaborer et de réaliser des projets de premier plan, en s'appuyant sur ses réseaux, ses informations et son expérience. Elle soutient aussi plus particulièrement la participation de petites et moyennes organisations, afin de favoriser l'adhésion des citoyens à la coopération internationale. Sur l'exercice 2001, les antennes de la JICA au Japon prévoient de rester ouvertes aux consultations toute l'année.

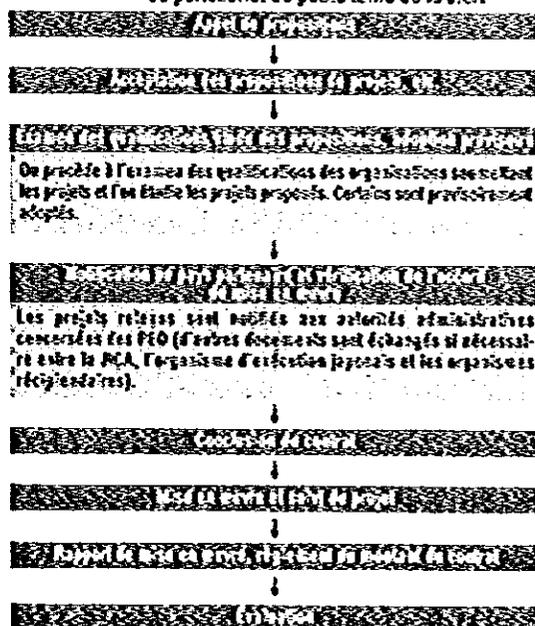


Participants au cours de gestion pour la protection de l'environnement et de surveillance et d'analyse de l'aménagement (projet réalisé avec la ville de Kobayashi).

Caractéristiques du programme de partenariat de petite taille de la JICA

- (1) Les propositions de projets sont soumises par les ONG, les administrations locales, les universités et d'autres organisations.
- (2) Les projets s'étendent sur un an au plus.
- (3) Les projets sont réalisés sur la base d'un contrat entre la JICA et une organisation. Les dépenses de personnel et les autres coûts de gestion, qui ne sont pas couverts par les subventions aux ONG peuvent être intégrés dans le contrat de partenariat.
- (4) Le contrat de partenariat étant distinct des subventions, le programme repose sur la JICA, qui assume la responsabilité finale du projet.

Figure 1-1 Processus de mise en œuvre du programme de partenariat de petite taille de la JICA



Mise en œuvre du programme de partenariat local de la JICA sur l'exercice 2000

Conformément à la procédure décrite en Figure 1-4, l'Agence a accepté des propositions de projets (79 au total) dès septembre 2000. Après examen par un comité de sélection comprenant des experts externes, dix-neuf projets (Tableau 1-5) ont été provisoirement adoptés. Des préparatifs ont eu lieu pour mettre en œuvre ces projets, avec la signature d'accords internationaux et la rédaction de procès-verbaux de discussions (PVD).

Mise en place de la coopération technique à l'initiative des administrations locales

Coopération engagée par les administrations locales japonaises ancrées dans les régions

Ces dernières années, avec la mondialisation

observée sur le plan du commerce et des investissements, et la multiplication des échanges de personnes (Japonais à l'étranger ou étrangers se formant et travaillant au Japon), de plus en plus d'administrations locales s'engagent de manière toujours plus active dans des projets d'échange et de coopération à l'échelon international.

Par les services qu'elles fournissent aux résidents locaux, les administrations locales japonaises ont par ailleurs accumulé une riche expérience et d'importantes ressources humaines dans de nombreux domaines : distribution d'eau et réseaux d'égout, gestion des déchets, soins de santé, services de santé maternelle et infantile, bien-être social, éducation primaire et secondaire, formation professionnelle, protection de l'environnement et transports publics. Grâce à la coopération des administrations locales aux projets de la JICA, il est possible d'apporter une aide répondant très précisément aux besoins des PED au niveau local.

Tableau 1-5 Projets sélectionnés pour l'exercice 2000 dans le cadre du programme de partenariat de petite taille

Pays	Organisation	Projet
Cambodge	Fédération japonaise des associations d'artisans Bureau de distribution d'eau de la ville de Kitayoshi	Projet d'aide juridique pour l'Association nationale des artisans cambodgiens Établissement d'un système de contrôle des foyers pour la distribution de parcelles équilibrées d'un système d'évacuation des eaux
Indonésie	Centre des volontaires d'Asie	Formation de l'atmosphère des femmes sur le plan économique par une aide à la création d'un atelier de couture à Ambakham
Indonésie	Groupe des services médicaux du Memorial Usunada, UMSS	Enseignement de l'hygiène bucco-dentaire et pratique de la chirurgie buccale pour les Médiex et leurs familles ; enseignement des techniques opératoires pour les dentistes locaux
Indonésie	JADOO	Projet de lutte contre les arthropodes
Indonésie	Association de soutien aux personnes atteintes de handicaps	Fondation d'un centre de formation professionnelle pour personnes handicapées
Indonésie	Association locale de la préfecture de Tottori et la province de Iry (Indonésie)	Mise en œuvre d'un plan pour le compostage des déchets d'élevage et des déchets ménagers dans la province de Iry
Indonésie	Docteurs de Hilar	Aide aux femmes du village de Takjiga et des voisines
Indonésie	Partners-Id	Programme d'éducation et de formation sur les maladies infectieuses pour les agents de soins de santé primaires dans la province indonésienne de Nord-Ouest
Indonésie	Centre international japonais de promotion et de coopération pour la foresterie	Projet d'introduction des techniques japonaises de gestion des forêts à une ONG vietnamienne par une formation et des foras
Indonésie	Fondation d'Osaka pour la gestion de l'environnement	Aide à l'amélioration de la gestion des déchets solides dans la ville de Palembang
Indonésie	Children's Dream of Asia	Création d'un centre de formation professionnelle pour aider les jeunes non-employés (déficients visuels) à vivre de manière autonome
Indonésie	Association indonésienne de l'UNESCO	Projet d'aide aux enfants de la rue
Indonésie	Association de promotion de la compréhension mutuelle entre la préfecture de Yamaguchi et la région	Promotion et encadrement général d'un groupe professionnel des métiers d'artisanat traditionnel
Indonésie	World Vision Japan, NYJ	Projet NYJ/Ida - Renforcement des capacités pour la lutte contre le virus HIV/Sida dans le district de Ngerengere
Indonésie	Trésoriers International Cooperation	Création d'une unité radiologique de base à la clinique de formation de radiologie Chaitama
Indonésie	Groupe japonais	Appui des conditions de vie des femmes vivant en bordure à Palati
Indonésie	Association des amis de la région à Okinawa	Projet d'amélioration de la santé publique à Santa Cruz (détermination des virus parasitaires)
Indonésie	Ligue japonaise des handicapés mentaux	Transfert de connaissances et de méthodes de formation pour aider les enfants atteints à vivre de manière autonome

Les partenariats entre administrations locales aident les résidents japonais à comprendre la nécessité de leur participation à la coopération internationale, tout en leur permettant d'influer sur le contenu de cette dernière. À tous ces égards, ces partenariats sont cruciaux pour la JICA.

Dans ce cadre, les antennes de la JICA au Japon examinent les différents types d'aide que les administrations locales japonaises sont en mesure de fournir. Ensuite, après les avoir comparés avec les besoins locaux grâce aux bureaux à l'étranger, l'Agence réalise les projets de coopération technique proposés par les administrations locales japonaises : accueil de stagiaires (stages proposés par les administrations

locales japonaises), envoi d'experts (experts de la participation publique*), études de formulation de projet* et ateliers de formulation de projet en collaboration avec les administrations locales.

Mise en œuvre de la coopération technique à l'initiative des administrations locales pour l'exercice 2000

Durant l'exercice 2000, des administrations locales* de l'ensemble du Japon ont proposé d'accueillir 224 stagiaires pour des projets de leur initiative et de détacher 79 experts de la participation publique. En définitive, 68 stagiaires ont été accueillis et 28 experts détachés. La JICA s'est par ailleurs associée à la préfecture d'Okinawa pour des études de

Sur le terrain

Cours sur les méthodes de culture en zone montagneuse, la transformation et la distribution des produits agricoles, la gestion des coopératives agricoles

Hokkaido

Accueil de stagiaires à l'initiative de l'administration locale

Mise en place d'un cours de formation à l'initiative de l'administration locale

◆ Accueil de stagiaires de Maïzai

Venus pour quatre mois à Taijigawa afin d'apprendre les techniques de culture de foïgon, les stagiaires ont travaillé dans la bonne humeur aux côtés des fermiers locaux. Le responsable de ce projet d'échange culturelle au district de Tobu, était M. Anon Wesley Piri du Malawi.

Même si elle est située sur l'île de Hokkaido, la ville de Taijigawa bénéficie d'un climat relativement chaud. Aussi, la production agricole est très variée, avec notamment du riz, des fruits et des légumes. L'industrie agricole de la ville est favorisée par la proximité de la région de Sapporo, avec ses nombreux consommateurs. Les fermiers de Taijigawa ne se sont toutefois pas laissés griser par les avantages que leur procurent leurs terres. Ils travaillent avec des instituts de recherche agricole de la préfecture de l'île et d'autres organisations afin d'améliorer les techniques de culture et simplement à mettre en place des installations de production, de traitement et de distribution, au vu de ses souhaits pour accroître la compétitivité de leurs produits sur le marché.

On espère que le district de Tobu, dont M. Piri est originaire, devienne une base suffisante d'approvisionnement alimentaire pour la capitale du Malawi, mais l'acquisition et la diffusion des compétences apprises lors du traitement de base. Dans ce contexte, l'Agence a détaché une équipe de JOCV, dont les membres travaillent avec les agents locaux de vulgarisation agricole afin d'établir et de diffuser des techniques de culture potagère auprès des fermiers malawis. M. Piri, responsable de ce projet conjoint, visite souvent les sites de reproduction en qualité d'ombrologue des JOCV.

Le programme est un cours de formation proposé par l'administration locale et les stagiaires sont accueillis par les municipalités. La volonté de la ville de Taijigawa d'appuyer à la coopération internationale, l'expérience du développement régional acquise par le País de l'industrie locale, a répondu au souhait des Malawis de compléter et renforcer les techniques et le savoir-faire communiqué par les JOCV. Un tel enthousiasme que le maire et les gens du pays ont réservé à M. Piri lors de sa première visite à Taijigawa le 3 juillet 2000 démontre le profond attachement des habitants de la ville à la coopération internationale.



M. Piri, absorbé par la formation sur les techniques de culture.

◆ Approfondissement des échanges avec la population locale et acquisition de nouvelles techniques

Au cours de sa formation, M. Piri s'est intéressé essentiellement aux techniques de culture en plein champ, mais il a aussi étudié des techniques de gestion de cultures en serres et de reproduction asexuée, en commençant par les aspects théoriques au Centre de recherche horticole et au Centre de ressources génétiques végétales de la préfecture de Hokkaido. Dans la phase finale de la formation, il a participé au festival de la récolte célébrant la saison des moissons automnales à l'école secondaire d'agriculture proche de Sorachi-Juwa, où il a pu avoir des échanges approfondis avec les élèves de l'établissement.

La ville de Taijigawa est très attachée à cette expérience et envisage d'accueillir deux collègues de M. Piri au cours de l'exercice 2001. Le travail de base qu'il a effectué l'année dernière porte régulièrement ses fruits et forme un lien entre la capitale régionale japonaise et le cœur de gens vivant dans la troisième Afrique.

(Centre international de Hokkaido, Sapporo)

formulation de projet dans les secteurs de la santé et des soins médicaux, des égouts et de l'hygiène en Argentine et en Bolivie.

Déploiement de coordinateurs pour la promotion de la coopération internationale

Afin de mieux faire connaître les projets de coopération internationale et d'encourager la participation du public japonais, l'Agence a ouvert un « guichet d'information » au sein des administra-

tions locales engagées dans la coopération internationale. Des coordinateurs pour la promotion de la coopération internationale sont alors nommés par la JICA pour assurer la liaison entre l'Agence et les autorités locales. Ils sont chargés de soutenir les projets réalisés par la JICA, de développer les relations publiques et les activités éducatives, et enfin, de favoriser la participation des administrations locales aux projets de coopération internationale.

Au mois de mars 2001, six coordinateurs opéraient dans des organisations de coopération et d'échanges internationaux des préfectures d'Aomori,

Sur le terrain

Cours sur l'étude et l'analyse des substances toxiques dans l'environnement

Saitama

Mise à profit de l'expérience précieuse d'une administration locale pour la coopération internationale

◆ Problèmes liés accompagnant l'industrialisation en Thaïlande

Si la Thaïlande a vu ces dernières années affluer massivement les capitaux étrangers et atteindre une croissance économique élevée, l'industrialisation rapide et la concentration de population dans les zones urbaines ont entraîné des nuisances, notamment les déchets industriels et la pollution de l'air ou de l'eau. La région métropolitaine de Bangkok en particulier a connu de graves problèmes, suite à la forte croissance de la population, au développement des activités commerciales et à l'extension des usines. Dans les zones rurales, le débâtement s'est par ailleurs traduit, entre autres, par une pénurie des ressources hydriques et en eau potable.

Après la période de rapide croissance économique amorcée dans les années 60, la préfecture de Saitama au Japon a eu connu des problèmes similaires, qu'elle s'est efforcée depuis de résoudre. Ces efforts lui ont permis de réunir un savoir-faire technique et pratique en matière de lutte contre la pollution et de politique environnementale. Afin d'exploiter ces compétences en vue d'aider les PEO à résoudre des problèmes similaires, la préfecture de Saitama a détaché ces dernières années des agents préfectoraux en qualité d'experts en mission à long terme et accueilli des stagiaires étrangers dans le cadre du projet de la JICA de Centre thaïlandais de formation et de recherche sur l'environnement.

● Transfert de technologie à travers la coopération entre Saitama et la JICA

Afin d'apporter son aide à la communauté internationale, la préfecture a institué en avril 2000 le Centre des sciences de l'environnement à Saitama, qui peut accueillir des stagiaires des PEO dans les domaines liés à l'environnement.

En janvier 1999, lorsque Yoshitaka Itohijima, gouverneur de la préfecture de Saitama, s'est rendu en Thaïlande afin de promouvoir les relations d'amitié, il a indiqué son désir de poursuivre l'accueil de stagiaires du Centre thaïlandais de formation et de recherche sur l'environnement et de faire de la mise en place d'une formation conjointe avec la JICA l'un des piliers de la coopération internationale de la préfecture sur le plan de l'environnement.

Afin de soutenir l'action de Saitama dans ce domaine, essentiellement le transfert de technologie, la JICA a fourni des informations de son bureau en Thaïlande, elle a défini le contenu du transfert avec les organisations concernées et s'est par ailleurs employée à concilier les vues des deux

Accueil de stagiaires à l'initiative de l'Administration locale



Stagiaires analysent la qualité des eaux locales.

parties. Suite à cette phase préparatoire, la JICA a envoyé en septembre 1999 une mission d'étude afin d'établir avec précision le contenu de la formation technique. Un accord a alors été conclu avec les autorités thaïlandaises et quatre stagiaires ont été accueillis au cours de l'exercice 2000 pendant quatre mois, durant lesquels ils se sont formés, entre autres, aux principales applications d'analyse de l'eau, ainsi qu'aux méthodes d'observation et d'analyse du milieu aquatique.

Pour faciliter l'assimilation de la matière étudiée dans le cadre du projet, un interprète local a été engagé pour les sessions de formation. Ce dernier et les stagiaires étaient logés au Centre. Toutefois, ils ont vivement été encouragés à entrer en contact avec la population locale, à se familiariser avec les us et coutumes des japonais et à faire des expériences intéressantes qu'ils n'auraient pu vivre dans une zone urbaine.

On espère que les technologies et les politiques mises en place par les administrations locales japonaises pourront atténuer les nombreux problèmes environnementaux auxquels sont confrontés les PEO. Les administrations locales considèrent par ailleurs ces technologies et politiques extrêmement importantes pour la promotion et le développement de l'internationalisation de la Se et des efforts à l'échelon international. Ainsi, la JICA, en aidant les administrations locales à travers sa grande expérience de la coopération internationale et ses réseaux étendus, est considérée de soutenir l'action de Japon à l'échelle internationale.

(Centre international de Tokyo)

de Toyama, de Shimane et de Kagoshima, et dans les villes d'Osaka et de Fukuoka. Forts de leur riche expérience et savoir-faire en matière de coopération internationale, ces anciens volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) sont rentrés dans leur région d'origine où ils conduisent diverses activités. Durant l'exercice 2001, vingt nouveaux coordinateurs seront désignés, afin de renforcer les partenariats entre la JICA et les administrations locales et la société civile.

Le champ d'activité des coordinateurs est très large : promotion au plan régional des actions de la JICA par la participation à l'établissement des programmes d'échange pour les stagiaires étrangers et les collectivités locales hôtes, recherche de familles d'accueil pour le programme d'invitation de jeunes adultes, soutien de l'action de coopération internatio-

nale des administrations locales par le biais de conseils et d'informations aux résidents locaux, d'interventions lors de conférences organisées par les administrations locales et enfin, planification et élaboration de nouveaux projets.

Les coordinateurs s'emploient par ailleurs à sensibiliser le grand public aux projets de l'Agence par des interventions à la télévision locale et des articles dans des journaux. Enfin, ils soutiennent l'éducation au développement en s'appuyant sur leur riche expérience et leur réseau de relations tissé dans le cadre de la coopération internationale.

Par ces activités, les coordinateurs étendent régulièrement leurs réseaux au niveau des communautés locales : ils assurent le rôle essentiel d'« interface » de la JICA, celui que connaissent le mieux les résidents locaux.

Étude pour la formulation de plans de développement sectoriels

Limitation des projets et lassitude de l'aide

Par le passé, l'aide a porté sur la mise en œuvre de projets orientés sur le plan géographique et thématique de sorte à favoriser l'évolution économique et sociale des pays en développement (PED). Ce concept a été appliqué à tous les projets, qu'il s'agisse, par exemple, de programmes d'extension routière ou d'irrigation. Au cours des toutes dernières décennies, cette « aide de type projet », axée sur la mise en place d'une infrastructure*, a plus particulièrement contribué à l'essor des pays de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie et Thaïlande notamment). Toutefois, il est évident que les problèmes des PED se sont diversifiés et sont devenus plus complexes au fil des années. D'autre part, il y a une limite aux dépenses que l'on peut engager et aux résultats qu'il est possible d'obtenir en tentant de résoudre ces problèmes projet par projet, comme cela a été fait jusqu'à ici.

Un débat a été engagé dans la situation actuelle, où une multitude d'individus sur terre souffrent toujours de la pauvreté malgré plus d'un demi-siècle d'aide continue aux PED depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si l'on prend, par exemple, la partie sud de l'Afrique (Afrique subsaharienne), malgré l'aide considérable fournie ces toutes dernières décennies, cette région compte encore 32 parmi les 48 pays les moins avancés (PMA*) et les signes d'un développement dans ces derniers sont rares.

D'autre part, lorsque l'on observe les tendances de l'aide internationale, les ressources (capitaux) fournis par les pays donateurs* (dont le Japon) aux PED ont baissé. Le phénomène de « lassitude de l'aide* », très marqué depuis le début des années 1990, prend graduellement toujours plus d'acuité.



Planification du développement dans le secteur agricole en Tanzanie : une nécessité (projet de centre de formation agricole du Kéménégoro).

Cette évolution du contexte général de l'aide exige plus d'efficacité que par le passé sur le plan de la mise en œuvre ; c'est aussi l'occasion pour l'Agence de réviser les méthodes d'aide existantes, comme nous allons le voir maintenant.

La transition vers l'approche sectorielle

Afin de surmonter les limitations de l'aide-projet et la réduction des capitaux qui lui sont affectés, l'Agence s'est axée dans la deuxième partie des années 1990 sur l'aide par « programme ». Même s'il est difficile de définir le mot « programme », il fait référence de manière générale à un groupe de projets. L'aide par programme est l'exécution de projets minutieusement mis au point grâce à une politique de développement sectorielle. Les facteurs les plus importants dans son application sont le niveau d'appropriation* du côté du bénéficiaire et de coordination du côté du donateur.

Concrètement, cela veut dire que la formulation de plans d'aide requiert obligatoirement la participation active des PED concernés et que la coopération de plusieurs donateurs est indispensable pour que ces plans puissent être financés et mis en œuvre.

Ainsi, dans son « programme d'investissement sectoriel (PIS) » proposé en 1998, la Banque mondiale exigeait que soient clarifiés les rôles respectifs de tous les intervenants participant au développement dans chaque secteur : organisations multilatérales, organismes d'aide bilatérale*, organisations non gouvernementales (ONG) et gouvernements des PED. Cette exigence était destinée à garantir une meilleure coordination et à éviter la duplication des efforts afin que l'aide fournie soit plus efficace.

Les « cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté* (CSLP) », qui s'inscrivent dans les activités de réduction de la dette en 1999, sont conçus pour donner accès aux nouveaux prêts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Formulés à l'initiative de chaque PED, ils servent parallèlement de support aux réformes économiques et sociales. Ils assurent le suivi régulier des progrès dans chaque secteur destinés à réduire la pauvreté et l'allocation de fonds en coordination entre les différents donateurs.

Étude pour la formulation de plans de développement sectoriels

Face à cette évolution générale, la JICA a lancé au cours de l'exercice 2001 une étude destinée à mettre en œuvre des programmes de développement sectoriels qui répondent à tous les aspects de domaines spécifiques s'inscrivant dans le cadre de son programme d'étude de développement. Ces programmes sont élaborés à partir des dialogues avec les gouvernements des PED et les autres donateurs.

Phases de l'étude de développement sur des programmes sectoriels : (1) étude sectorielle et formulation de programmes, (2) suivi de la mise en œuvre et (3) évaluation.

(1) Étude sectorielle et formulation de programmes

Dans la formulation de ses programmes sectoriels, la JICA s'appuie sur la documentation existante, l'analyse d'informations et l'organisation de réunions d'étude et d'échanges complémentaires avec les différents donateurs pour communiquer du mieux possible ses intentions au personnel compétent du gouvernement du pays récipiendaire. Il est important de noter que le programme ne doit pas être formulé uniquement par l'Agence. Au contraire, il doit être décidé d'un commun accord avec le pays bénéficiaire et les autres donateurs. De plus, aux premiers stades du processus de mise en place de l'étude de développement sur des programmes sectoriels, une consultation est prévue avec le pays récipiendaire sur les secteurs classés prioritaires dans le plan de base de l'aide par pays de la JICA.

(2) Suivi de la mise en œuvre

Durant la mise en œuvre, la JICA s'efforce d'apporter une aide plus efficace en tirant profit

de l'ensemble des instruments du programme de l'aide publique au développement (APD) japonaise : accueil de stagiaires, envoi d'experts de la coopération technique ou de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV), coopération financière non remboursable et aide par des prêts*.

L'étude de développement doit vérifier l'avancement du programme original et identifier les problèmes à intégrer lors de l'évaluation.

(3) Évaluation

Cette phase sert à déterminer, à partir des résultats du suivi, la manière dont le programme a été géré et dans quelle mesure le secteur ou le pays concerné a été affecté. Ces résultats doivent ensuite être répercutés lors des futures activités de coopération.

Amorçées au cours de l'exercice 2000, deux études de développement sur des programmes sectoriels devraient être menées à terme au cours de l'exercice 2001. Elles sont présentées ci-dessous :

Exemple 1. Programme sectoriel de développement agricole en Tanzanie

En Tanzanie, où la coordination de l'aide s'est faite très rapidement, la JICA s'est intéressée au secteur du développement régional. Avec la collaboration d'autres donateurs, l'Agence a lancé cette étude afin d'aider le gouvernement tanzanien à formuler un plan de développement spécifique à ce secteur et de promouvoir la mise en œuvre et le suivi de programmes de coopération s'inspirant de ce plan.

Établie à partir du « plan national de développement à long terme » dont l'achèvement est prévu en 2025, la « Stratégie de l'aide à la Tanzanie » (*Tanzania Assistance Strategy* ou TAS) est un document global sur la stratégie de l'aide. Le CSLP et le programme sectoriel (PS) sont considérés comme des outils permettant une mise en application pratique. La rédaction de ces deux derniers documents est bien avancée.

Parallèlement, un débat est organisé sur des thèmes tels que le passage de l'aide par projet à l'aide par programme et l'harmonisation des procédures de l'aide. Le Japon devrait intervenir à un stade avancé du processus et apporter sa pierre à l'édifice. Concernant les CSLP, on espère que le Japon participe non seulement à leur mise en œuvre mais également à leur formulation.

Dans ce contexte, la JICA a conduit une étude sur la forme que pourrait prendre l'aide japonaise en s'appuyant sur des conseillers en formulation de projet⁹ et des études de formulation de projet. Alors qu'il apparaît nécessaire de formuler un plan global pour le secteur agricole et le développement régional (priorités des CSLP), le Japon a décidé d'apporter son concours à la formulation d'un programme sectoriel dans ces domaines.

Exemple 2. Étude de développement sur un programme dans le secteur de l'éducation primaire au Vietnam

Pour le Vietnam, la question du développement des ressources humaines, nécessaire à la modernisation et à l'industrialisation du pays, a pris un caractère d'urgence et le gouvernement a inscrit l'amélioration de l'éducation au rang des politiques prioritaires dans son plan national de développement. Pour répondre à de tels besoins, il est très important d'apporter des améliorations aux niveaux de l'enseignement intermédiaire et secondaire, mais aussi sur le plan de l'éducation de base (préscolaire et enseignement primaire) et plus particulièrement dans l'enseignement primaire. Au Vietnam, même si le taux de fréquentation dans le primaire est presque de 100 %, il existe toutefois des disparités entre régions et la qualité du programme éducatif comme des professeurs est peu élevée. Des améliorations sont donc nécessaires dans de nombreux domaines.

Selon une étude conduite par la JICA, même si la formulation d'une stratégie à long terme (2001-2010)

pour l'enseignement et la formation au Vietnam est bien avancée, il n'est pas prévu d'établir un programme concret couvrant l'ensemble du secteur et abordant tous les problèmes spécifiques. De plus, même si de nombreux donateurs ont apporté leur soutien dans le cadre de divers projets et programmes, aucun mécanisme de collaboration ni de coordination n'a encore été mis en place entre ces derniers.

Pour sa part, le Japon a identifié l'éducation au Vietnam comme secteur prioritaire pour l'aide et il a dispensé des conseils sur la modernisation des installations dans l'enseignement primaire ainsi que sur le développement des programmes de cours. Une approche globale s'avère toutefois nécessaire si l'on veut s'attaquer aux problèmes précédemment évoqués. C'est pourquoi le Japon a jugé qu'il était essentiel d'apporter une aide étendue qui combine l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire avec une aide traditionnelle axée sur la création d'infrastructures (construction d'écoles primaires, par exemple). Enfin, on espère que les efforts visant à promouvoir et à renforcer la collaboration et la coordination avec les autres donateurs conduisent à une coopération plus efficiente et efficace.

Dans ce contexte, le gouvernement vietnamien a demandé en octobre 2000 au Japon de l'aider à formuler un programme sectoriel pour l'enseignement primaire. En réponse, la JICA a envoyé en mars 2001 une mission d'étude préliminaire afin de déterminer l'étendue des travaux.

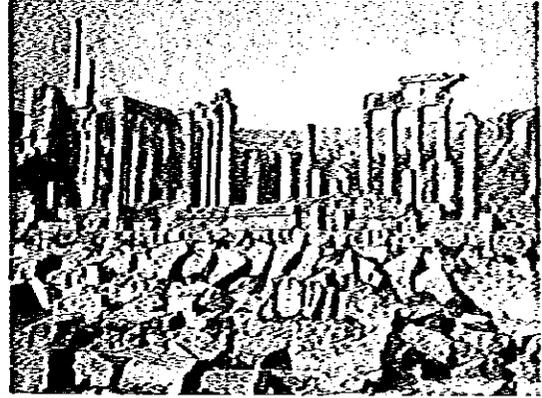
Fonds d'aide au patrimoine culturel

Introduction

Au cours de l'exercice 2000, un « fonds d'aide au patrimoine culturel » au titre de la coopération financière non remboursable a été inscrit au budget du ministère des Affaires étrangères dans le cadre du fonds pour la culture.

Ces dernières années, la prise de conscience que le patrimoine culturel de la planète était un bien précieux commun à tous les hommes s'est affermie et l'intérêt porté à sa protection s'est renforcé. Aussi, les aspirations à voir le Japon contribuer sur le plan culturel à l'échelon international ne devraient cesser de croître.

Toutefois, le Japon a déjà participé à diverses activités culturelles dans les pays en développement (PED) : protection et mise en valeur des actifs et du patrimoine culturels, réalisation de projets de conférences et d'expositions à caractère culturel, et enfin, promotion de l'enseignement et de la recherche grâce au fonds pour la culture. Dans le cadre de ce programme, la fourniture de matériels et d'équipements est cependant limitée à 50 millions de yens par projet. Aussi, il n'a pas été possible d'apporter le soutien nécessaire à la réalisation d'activités



Les ruines de Dougga sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, mais l'équipement adéquat pour l'étude du site fait toujours défaut (Tunisie : projet d'amélioration de l'équipement de recherche et de fouille sur les sites historiques des civilisations carthagénoises et romaines).

complexes ou à grande échelle, comme la protection de sites du patrimoine culturel. De plus, même si le fonds général affecté à la protection des actifs culturels a permis la construction du Centre d'exposition et de recherche des grottes de Dunhuang en Chine et la construction du Musée d'histoire d'Ayutthaya en Thaïlande, ces exemples sont trop peu nombreux et les dotations insuffisantes pour répondre aux besoins. L'introduction d'un fonds d'aide au patrimoine culturel a permis la fourniture d'une infrastructure périphérique susceptible de favoriser la protection et la restauration de ce patrimoine.

Objectifs du fonds d'aide au patrimoine culturel

En règle générale, le fonds d'aide au patrimoine culturel est destiné aux PED dont le PNB par habitant est égal ou inférieur à 5 225 dollars. Comme pour les projets financés par le fonds général, un accord intergouvernemental sous la forme d'un échange de notes (EN) est signé avec les autorités du pays bénéficiaire. Suivant les objectifs annoncés, le montant maximal de l'aide, la période couverte par le projet et les modalités de paiement, des fonds sont alors alloués pour la construction d'installations, la fourniture d'équipements et l'achat de services, notamment du conseil.

Le fonds d'aide au patrimoine culturel couvre (1) la construction d'installations liées à la protection du patrimoine culturel (mini-musées et stockage des artefacts), (2) l'établissement d'une infrastructure périphérique (voies d'accès et grilles de protection) et (3) la fourniture d'équipement utilisé pour les travaux de préservation et de restauration. Le soutien à ces



Restauration minutieuse des mosaïques à la main (projet d'amélioration de l'équipement de recherche et de fouille sur les sites historiques des civilisations carthagénoises et romaines).

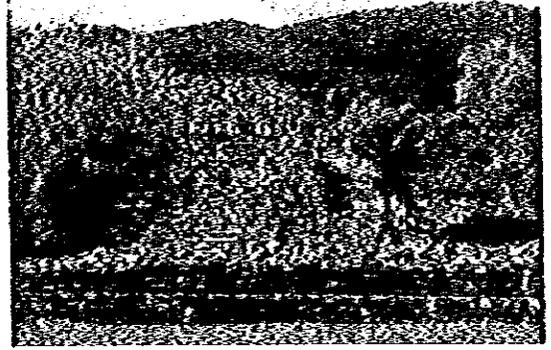
travaux est assuré par un fonds d'affectation spéciale mis en place par le Japon au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, (UNESCO). Comme dans le cas du projet de sauvetage d'Angkor Vat, ce fonds finance la formation de personnel, les recherches, ainsi que la protection et la restauration des sites.

Ainsi, le fonds d'aide au patrimoine culturel et le fonds d'affectation spéciale se complètent. L'utilisation rationnelle de ces deux sources a même permis une protection intégrée des sites du patrimoine culturel. Dans ce cadre, la coordination avec l'UNESCO est préconisée.

Rôle de la JICA

Comme pour le fonds général, le rôle de la JICA dans le cas du fonds d'aide au patrimoine culturel comporte trois phases : étude, soutien et supervision.

Dans la première phase, la JICA, sur instruction du ministère des Affaires étrangères, envoie une mission d'étude dans le pays souhaitant bénéficier d'une aide. La mission procède à des recherches sur le site dans la région concernée et évalue les besoins du récipiendaire au cours de discussions avec son organisme d'exécution. Elle élabore ensuite une ébauche du projet en prenant en compte les conditions naturelles sur le site et les capacités d'exécution et de gestion du partenaire dans le PED. À partir de ces données, la mission définit le plan de base le mieux adapté, donne une estimation des coûts du projet et vérifie le bien-fondé de l'aide.



Pyramide principale du parc archéologique d'El Puente, mise au jour par des membres des JICA (projet d'amélioration de l'équipement pour les centres d'activités archéologiques sur la civilisation maya au Honduras).

En fonction des instructions transmises par le ministère des Affaires étrangères après la signature de l'échange de notes, la JICA étudie la documentation, notamment les contrats de passation de marchés. Elle fournit par ailleurs des conseils dans les phases de soutien et de supervision.

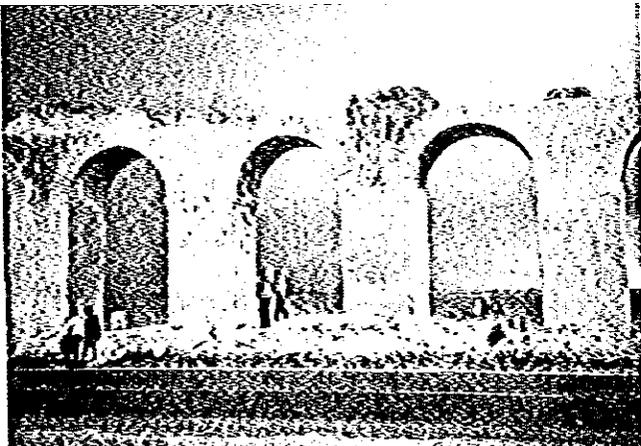
Résultats pour l'exercice 2000

Au cours de l'exercice 2000, la JICA a conduit des recherches dans le cadre de deux projets : amélioration de l'équipement de recherche et de fouille sur les sites historiques des civilisations carthagoises et romaines (Tunisie) et amélioration de l'équipement pour les centres d'activités archéologiques sur la civilisation maya (Honduras).

1. Tunisie : amélioration de l'équipement de recherche et de fouille sur les sites historiques des civilisations carthagoises et romaines

On estime que la Tunisie compte plus de 25 000 sites présentant un intérêt historique ou archéologique. Parmi eux, les ruines de Carthage et de Dougga sont inscrites au patrimoine mondial de l'humanité. On trouve aussi de nombreux sites qui, comme Carthage, ont la particularité d'abriter les vestiges superposés des civilisations carthagoise, romaine et islamique. Ce patrimoine culturel génère de précieuses ressources pour ce pays où la manne du tourisme profite au revenu national.

En Tunisie, l'organisme d'exécution est l'Institut national du patrimoine dont les activités couvrent l'ensemble des sites historiques du pays. Actuellement, il s'occupe essentiellement des fouilles, des recherches et de la protection sur les sites de Carthage et de Dougga. Mais il a aussi entrepris des recherches et des fouilles sur les sites historiques de Zama, Sbeitla et Oudna. Des recherches et des fouilles à l'échelon national sont prévues dans le futur.



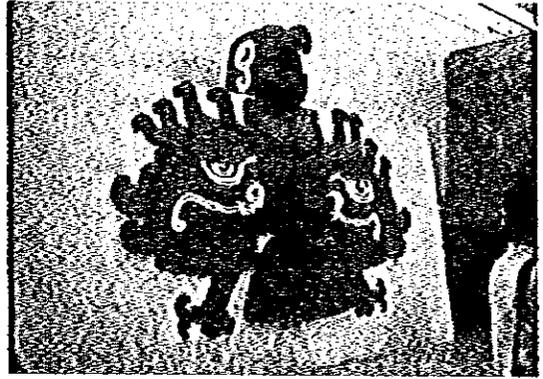
Aqueduc en ruines en Tunisie. Les dommages se sont propagés suite aux vibrations et à la pression du vent causées par les véhicules sur la route nationale proche.

Pour éviter les détériorations durant les fouilles, l'équipement lourd est généralement proscrit. Les ruines sont mises au jour à la main avec un outillage léger. Le processus de recherche jusqu'à l'achèvement des fouilles demande donc beaucoup de temps. Le tourisme et le développement urbain qui accompagnent la croissance économique sont par ailleurs responsables du remblaiement illicite des ruines. C'est pourquoi l'Institut national du patrimoine doit étudier les principales ruines du pays le plus tôt possible. Comme il ne dispose pas de l'équipement nécessaire, les recherches sont actuellement conduites grâce à l'équipement prêté par les équipes de fouille d'universités des États-Unis ou d'Europe.

Pour débloquer la situation, le Japon a décidé d'octroyer à l'Institut national du patrimoine, des fonds pour l'achat d'équipement de recherche, notamment pour le transport de matériaux et de déblais, les mesures, les photographies et l'établissement de cartes.

2. Honduras : projet d'amélioration de l'équipement pour les centres d'activités archéologiques sur la civilisation maya

Le Honduras abrite des ruines de la civilisation maya, notamment celles de Copán. Si celles-ci constituent une source de revenus touristiques, les détériorations ont augmenté suite aux catastrophes naturelles et



Musée de la sculpture à Copán (Honduras).

au nombre croissant de touristes. Avec leurs exceptionnelles statues de pierre sculptées en haut relief et leur grand nombre d'inscriptions mayas, ces ruines attirent en effet des archéologues et des passionnés d'histoire du monde entier.

L'organisme d'exécution au Honduras est l'Institut hondurien d'anthropologie nationale et de recherche historique. Il procède à l'enregistrement de ces ruines et a élaboré un plan général pour leur protection, afin de prévenir toute détérioration sur le site. Outre la restauration des ruines endommagées par les catastrophes naturelles, des mesures urgentes s'imposent : a) pour réparer les dommages causés par les recherches et les fouilles abusives, b) prévenir le vol et c) revoir les méthodes de protection des ruines.

Si une partie des fonds octroyés par l'Association internationale de développement (AID) au Honduras a été utilisée pour ce type de travaux de protection, ils ont été principalement affectés aux frais en personnel et à l'achat de matériel. L'équipement requis pour effectuer les recherches et les mesures, les fouilles, la restauration, le classement des artefacts, les analyses et la préparation de l'environnement, reste encore à pourvoir. C'est pourquoi le Japon a décidé de fournir les fonds pour acquérir cet équipement. Grâce à des recherches sur le terrain, la protection des ruines d'autres sites dans le pays a été reconnue comme une nécessité. En conséquence, le Japon s'emploie à préserver les ruines mayas dans tout le Honduras.



Fondéens restaurés et restes d'une demeure maya en ruine après un ouragan (Honduras : zone archéologique «Las Sepulturas» du parc archéologique de Copán).

L'APD japonaise et la JICA

Classification de l'APD fournie par le Japon

Divers organismes et groupes, notamment des gouvernements ainsi que des institutions internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises privées, apportent leur coopération en soutien au développement économique et social des pays en développement (PED) (voir Figure 1-6). Les fonds et la technologie fournis par les gouvernements aux PED est appelée « aide publique au développement » (APD).

L'APD japonaise comprend trois sortes d'apports : 1) les dons bilatéraux, 2) les prêts bilatéraux et 3) les souscriptions et contributions financières à des organisations internationales (aide multilatérale*). Ces différents apports sont décrits ci-après.

Dons bilatéraux

Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique, par le biais du transfert de technologie* à des PED et la coopération financière non remboursable (CFNR) par l'octroi de financements sans obligation de remboursement.

1. Coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais aux PED afin de former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays. Elle contribue par ailleurs à renforcer et améliorer les techniques adoptées à la situation de chaque pays, tout en élevant son niveau technologique et en mettant en place de nouvelles organisations et institutions.



Expert chargé de transmettre la technologie basée à l'amélioration de la coochifecture aux Tonga.

Plus précisément, la coopération technique comprend : a) la formation technique des techniciens et administrateurs des PED, b) l'envoi d'experts disposant de compétences et de connaissances spécialisées et de volontaires, c) l'étude de développement, destinée à la formulation de plans d'aménagement urbain, rural et des transports et à l'exploitation des ressources et d) le secours aux victimes de catastrophes et l'aide à la reconstruction.

2. Coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable repose sur l'octroi de fonds pour construire des établissements, scolaires ou hospitaliers ; fournir du matériel et des équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux ; et reconstruire après une catastrophe. Elle se divise en six catégories : 1) le fonds général, 2) le fonds pour la pêche, 3) le fonds pour la culture, 4) le fonds d'aide en cas de catastrophe, 5) le fonds d'aide alimentaire* et, 6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire*.

La JICA supervise les études du plan de base* pour des projets de construction d'installations et de fourniture d'équipements réalisés dans le cadre de cinq catégories de coopération financière non remboursable : 1) le fonds général, 2) le fonds pour la pêche, 3) le fonds pour la culture, 4) le fonds d'aide alimentaire, et 5) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire. La JICA est également chargée d'effectuer des études, ainsi qu'un travail d'intermédiaire et de liaison.

Prêts bilatéraux

Ces prêts servent à fournir des crédits pour le développement, à long terme et à faible taux. Il en existe

de deux sortes : 1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'État d'un PED ; et 2) les financements et investissements du secteur privé – crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des PED.

Les prêts d'APD sont généralement appelés « prêts en yens ». Ces derniers ont longtemps été surtout des prêts-projets pour le développement d'infrastructures* sociales et économiques, telles que routes, barrages, systèmes de communication, développement rural, etc. Les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements et les prêts pour le soutien intellectuel, l'éducation notamment, occupent depuis quelques années une place plus importante.

Contributions et souscriptions à des organisations internationales (aide multilatérale)

La coopération multilatérale est une méthode d'aide indirecte par laquelle des fonds sont transmis à des organisations internationales.

Parmi les organisations internationales bénéficiant de tels apports figurent divers organismes liés aux Nations unies : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). D'autres souscriptions sont effectuées auprès d'autres organisations internationales de financement du développement telles que la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (IDA, appelée aussi « deuxième Banque mondiale») et la Banque asiatique de développement (BASD).

Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget de l'APD

La répartition du budget de l'APD (compte général), calculé sur la base des classifications précédemment décrites, est indiquée dans le Tableau 1-7.

Figure 1-6 Coopération économique et aide publique au développement

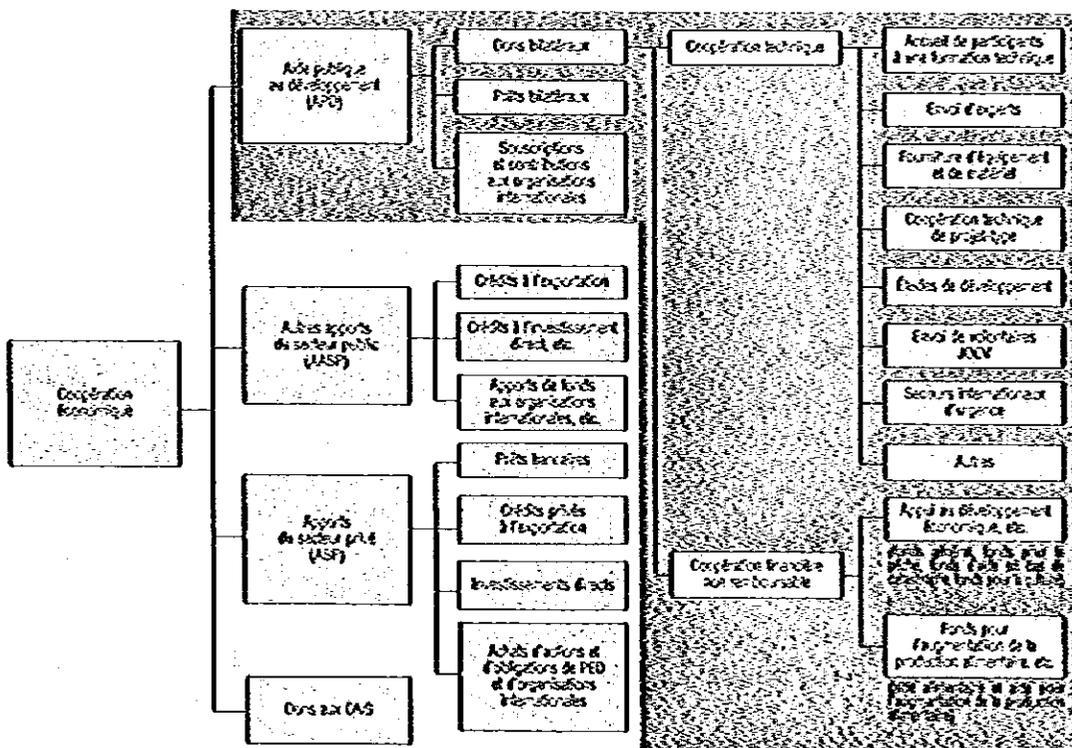


Tableau 1-7 Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)
(Unité : centaines de millions de yens, %)

Titre	Budget 1999		Budget 2001	
	Budget	Budget	Taux d'augmentation	
I. Devis	7 493	7 397	▲1,3	
Devis bilatéraux	6 065	5 555	▲13	
(1) APD au développement économique, etc.	2 079	2 054	▲1,2	
(2) APD bilatéraux, etc.	432	416	▲3,6	
(3) Coopération technique (Sectoriel de fonds à la JICA)	3 555	3 515	▲1,1	
(4) Sectoriel de fonds à la JICA	(1 792)	(1 792)	▲0,1	
2. Coopération et assistance aux pays en développement	1 337	1 322	▲1,1	
(1) Assistance financière, etc.	788	837	2,3	
(2) Organisation gouvernementale et non gouvernementale	549	515	▲5,1	
II. Prêts	3 063	2 845	▲7,1	
(1) Prêts japonais de coopération internationale (OCS)	3 063	2 845	▲7,1	
Total	10 456	10 152	▲2,9	

Note : Les chiffres sont arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Tableau 1-8 Évolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)
(Unité : millions de yens, %)

Ministère ou Organisation	Budget 1999		Budget 2001	
	Budget	Budget	Taux d'augmentation	
Ministère des Affaires étrangères	1 261	1 295	2,7	
Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être social	121	111	▲8,5	
Ministère des Services Financiers	61	177	189,2	
Ministère de la Justice, de l'Éducation, des Sciences et de la Culture	1 054	1 070	0,6	
Ministère de la Défense	519	510	▲1,7	
Ministère des Affaires Étrangères (Sectoriel de fonds à la JICA)	550 260	555 503	▲0,9	
Ministère des Finances (Sectoriel de fonds à la JICA)	(179 201)	(179 540)	▲0,2	
Ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture	352 687	337 611	▲4,5	
Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être social	43 979	43 324	0,7	
Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être social (Sectoriel de fonds à la JICA)	12 640	12 431	▲1,7	
Ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture	8 183	6 953	▲16,3	
Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie	43 727	47 305	▲8,2	
Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (Sectoriel de fonds à la JICA)	1 455	1 433	▲1,5	
Ministère de l'Environnement	637	458	▲28,3	
Total	1 044 595	1 015 221	▲2,8	

Note : Les chiffres sont arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Jadis réparti entre dix-sept ministères et instances gouvernementales, le budget devrait à l'avenir (à partir de l'exercice 2001) être affecté à treize entités différentes (Tableau 1-8). Ce changement est lié à la restructuration des ministères intervenue en janvier 2001.

Le ministère des Affaires étrangères, qui est la plus grande agence d'exécution de l'APD au Japon, reçoit la part la plus importante. Outre le budget de la coopération technique supervisé par la JICA, celle-ci englobe le budget de la coopération financière non remboursable et les contributions aux organisations affiliées aux Nations unies, telles que le PNUD.

Les dépenses pour l'accueil de stagiaires et diverses études menées à l'étranger (par des organisations apparentées) sont intégrées dans la part du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI). La JICA reçoit et met en œuvre une part du budget de l'APD administré par le METI pour la réalisation d'études.

Le ministère des Finances reçoit un budget pour le financement des prêts bilatéraux supervisés par la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC) et les contributions aux institutions financières internationales de développement telles que la Banque mondiale.

Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD (coopération technique)

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget de coopération technique du gouvernement japonais, dont la Fondation du Japon, le Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), l'Association pour les stages techniques aux étrangers (AOTS) et la Corporation japonaise pour le développement outre-mer (JODC).

La Fondation du Japon est une institution d'État créée en 1972 pour développer la compréhension entre nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministre des Affaires étrangères. Les projets de la Fondation du Japon sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux intégrant des échanges culturels avec des PED ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

Le JETRO est un organisme d'État créé en juillet 1958 pour assurer la promotion des échanges

commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, il a beaucoup œuvré pour stimuler les importations de PED. Il a fait venir au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de PED (exportant au Japon), appuyé la promotion de réformes économiques et encouragé des PED à exporter au Japon, et détaché ses propres experts dans des PED pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Le JETRO, qui a fusionné en juillet 1998 avec l'Institut des économies en développement (IDE), conduit actuellement une série d'études et de recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les PED et plus particulièrement leur situation économique.

L'AOTS est une fondation instituée sous l'autorité du METI dans le but d'organiser des formations pour des employés d'entreprises privées étrangères. La JODC, qui relève également du METI, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les régions en développement afin de promouvoir les échanges commerciaux avec le Japon. Elle conduit des projets faisant intervenir l'envoi d'ingénieurs, d'experts en gestion et d'autres spécialistes japonais.

Les rôles de la JICA et de l'APD

La JICA joue un rôle essentiel dans la coopération technique mise en œuvre par le gouvernement japonais.

Le budget de la coopération technique bilatérale du Japon pour l'exercice 2001 a atteint 351,6 milliards de

yens (voir Tableau 1-9), qui représentent 34,6 % du total du budget de l'APD. La JICA gère 179 milliards de yens, soit 50,9 % du budget de la coopération technique.

La JICA se distingue dans ses activités par la fourniture d'une aide «aux orientations clairement marquées» grâce aux activités de ses experts et des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV). Les projets de la JICA constituent donc des éléments clés de la contribution personnalisée à la communauté internationale tant attendue du Japon de nos jours.

Fin mars 2001, la JICA avait envoyé en tout quelque 240 000 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude, JOCV et volontaires-seniors dans les PED. Elle avait en outre contribué au développement de ressources humaines : 220 000



Sous le manque de salles de classe, ces élèves d'une école élémentaire suivent un cours en plein air (Népa).

Tableau 1-9 Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 2001 (milliards de yens)	Dépenses (milliards de dollars)	Personnes concernées			
			Experts (milliards de dollars)	Experts et volontaires JOCV (milliards de dollars)	Volontaires JOCV	Experts étrangers
Ensemble de l'APD japonaise	1 015,2	12 950				
Coopération technique du Japon	351,6	3 534	37 200	20 389	4 673	74 799
Coopération technique de la JICA	179	1 454	17 058	14 535	4 587	0
Proportion de la coopération technique gérée par la JICA	50,9 %	41,1 %	45,7 %	71,3 %	98,2 %	0 %

Notes : 1. Chiffres pour l'Europe centrale et orientale compris.

2. Les dépenses de coopération technique de la JICA comprennent ceux qui correspondent aux fonds confiés en fiduciaire par le METI.

agents administratifs et techniques de ces pays avaient en effet été invités en formation au Japon ou à l'étranger pour un stage dans un pays tiers*.

Les projets de la JICA sont en outre étroitement associés aux prêts en yens de la JBIC. La JICA entreprend des études pour soutenir les plans nationaux de développement qui constituent l'assise du renforcement des capacités nationales des PED et leur soumet les résultats obtenus dans des rapports. Des projets de construction d'infrastructures publiques, telles que des routes et des hôpitaux ou autres suggestions proposées dans ces rapports sont réalisés grâce à des prêts en yens.

En outre, si la coopération technique mise en œuvre par la JICA avait précédemment surtout été axée sur le « développement des ressources humaines », ces dernières années, elle axe aussi ses efforts sur « l'élaboration des politiques et le renforcement des institutions » en vue de consolider les fondations des PED.

Dans ces domaines, la JICA met en œuvre des projets qui respectent les programmes de développement des différents PED et les politiques par pays du Japon. Ainsi, tout en assurant la promotion des études par pays afin de déterminer le type d'aide requis par les bénéficiaires, la JICA approfondit en diverses occasions le dialogue avec les autorités gouvernementales de ces pays pour s'assurer que la coopération apportée soit bien en adéquation avec la situation sur le terrain.

La Charte de l'aide publique au développement et la JICA

La Charte de l'aide publique au développement a été approuvée par le Cabinet le 30 juin 1992. Elle a pour objectif de préciser le fondement ainsi que les principes de cette aide, afin de créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger.

Cette Charte définit trois notions fondamentales pour la réalisation des programmes d'aide :

- (1) Les principes humanitaires : pays industrialisé, le Japon ne peut fermer les yeux sur la faim et la pauvreté qui sévissent dans les PED ;
- (2) La reconnaissance de l'interdépendance : stabilité politique et développement économique dans les PED sont indispensables pour assurer paix et prospérité au Japon et dans le reste du monde ;

(3) La défense de l'environnement : cet enjeu concerne l'humanité toute entière et doit être abordé conjointement par les pays développés et en développement.

Dans cette perspective, le Japon fournit aux PED une aide contribuant à leur « auto-développement ».

La Charte prévoit également les grands principes suivants pour la mise en œuvre de l'aide : (1) développement et protection de l'environnement doivent être menés de pair ; (2) tout détournement de l'APD à des fins militaires ou pour une exacerbation des conflits internationaux doit être évité ; (3) l'évolution des dépenses militaires des pays bénéficiaires, la mise au point et la fabrication par eux d'armes de destruction massive et de missiles, ainsi que les importations et exportations d'armements, doivent être attentivement surveillées ; (4) les progrès réalisés par les PED dans la voie de la démocratisation, de la mise en place d'une économie de marché ainsi que du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent faire l'objet d'un suivi attentif.

Parmi les autres cibles prioritaires de l'APD japonaise figurent les problèmes de portée mondiale*, l'aide liée aux besoins essentiels de l'être humain* (BEEH), le développement des ressources humaines, ainsi que la recherche et d'autres formes de coopération* pour l'amélioration et la diffusion de technologie, le développement des infrastructures*, les efforts d'ajustement structurel* et la résolution des problèmes liés à l'accumulation de la dette.

L'APD japonaise : contexte et réalisations

Réalisations japonaises en matière d'APD

Comme l'indique le Tableau I-10, le montant total de l'APD japonaise en 2000 s'est élevé à 13,06175 milliards de dollars (hors Europe centrale et orientale), ce qui fait du Japon le premier bailleur de fonds au monde. Cela représente 24,6 % du montant total de l'APD fournie par les 22 États membres du Comité d'aide au développement (CAD) en 2000, montant qui s'élevait à 53,05500 milliards de dollars (Tableau I-11). Néanmoins, la proportion du PNB japonais alloué à l'APD étant de 0,27 %, dans un classement fondé sur ce critère le Japon est 12^e au sein du CAD.

L'élément de libéralité et le ratio don/APD, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du

Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus.

Pour améliorer la qualité de l'APD japonaise à l'avenir, il est essentiel d'intensifier les dons bilatéraux, autrement dit d'augmenter la coopération technique, dont la JICA est le principal agent d'exécution.

Travaux futurs

Une restructuration des ministères et agences gouvernementales est intervenue au Japon en janvier 2001, et les organismes spéciaux du gouvernement, dont la JICA, ont été soumis à des examens. En outre, le contexte relatif à la fourniture d'APD est plus rigoureux que jamais suite aux réformes administratives et fiscales, notamment les réductions des dépenses publiques. Dans ces conditions, même les

principes de base de l'APD et son système d'exécution sont en cours de révision.

Le gouvernement japonais a établi en août 1998 une « politique à moyen terme pour l'APD » afin de déterminer l'orientation générale de l'APD japonaise pour les cinq prochaines années. Ce document de politique a été élaboré pour remplacer les « objectifs à moyen terme pour l'APD » publiés à cinq reprises depuis 1978. Sa principale caractéristique est de ne préciser aucun objectif en termes d'APD globale contrairement à l'usage par le passé. Il aborde les problèmes de portée mondiale et insiste plus particulièrement sur l'appui intellectuel*, notamment le développement des ressources humaines, l'élaboration des politiques et le renforcement des institutions.

Le texte souligne par ailleurs combien il est important de s'efforcer de gagner la compréhension et

Tableau 1-10 L'APD japonaise en 2000 (par type d'aide)

Type d'aide	Appareil japonais	Appareil japonais	Donations		Prêts		Prêts	
			Mondial	Europe centrale et orientale et pays émergents exclus	Mondial	Europe centrale et orientale et pays émergents exclus	APD totale	APD bilatérale
APD bilatérale	Dons	Coopération financière non remboursable (Europe centrale et orientale et pays émergents exclus)	2 033,51	-13,1	2 192,12	-17,7	15,7	21,6
			2 024,00	-12,6	2 182,73	-17,3	15,5	21,3
		Coopération technique (Europe centrale et orientale et pays émergents exclus)	3 534,16	19,5	3 609,76	4,6	27,2	37,6
		3 391,11	7,6	3 655,62	1,6	26	35,7	
		Total (Europe centrale et orientale et pays émergents exclus)	5 567,67	0,5	5 801,88	-4,9	42,9	59,3
			5 415,91	-1,4	5 838,35	-6,4	41,5	57
		Prêts aux gouvernements, etc. (réassurances) (recouvrement) (Europe centrale et orientale et pays émergents exclus)	3 652,70	-22,8	4 125,57	-27	29,5	49,7
			(6 893,85)	(-13,7)	(7 431,57)	(-18,3)	(53,1)	(73,1)
			(3 067,07)	(-6,3)	(3 206,34)	(-4,2)	(23,0)	(32,1)
			4 033,95	-14,2	4 438,26	-22,6	31,3	43
	Total (Europe centrale et orientale et pays émergents exclus)	9 334,39	-13,5	10 127,15	-15,3	72,3	109	
		9 365,86	-9,3	10 247,31	-14,1	72,8	106	
	Souscriptions et contributions aux organisations internationales (BIRD inclus)	3 555,43	-26,4	3 075,87	-30,4	27,7		
		3 555,89	-26,6	3 833,25	-30,6	27,2		
	Total (Europe centrale et orientale, pays émergents et BIRD inclus) (Europe centrale et orientale, pays émergents et BIRD exclus)	12 989,81	-15,6	14 063,02	-20,1	100		
		13 061,75	-14,8	14 660,56	-19,3	100		
	Prêt (autres prêts) en milliards de dollars et en % du PIB (Europe centrale et orientale, pays émergents et BIRD inclus) (Europe centrale et orientale, pays émergents et BIRD exclus)	4 114,43	9,5	511 061,70	3,7			
		0,27		0,27				

- Notes : 1. Taux de conversion défini par le CAD pour 2000 : 1 dollar = 107,81 yens (S.10 yens de plus au dollar par rapport à 1999)
 2. Les chiffres sont arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
 3. BIRD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle aide les pays de l'ancienne Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale à effectuer la transition vers une économie de marché.
 4. Pays et régions émergents de l'aide : Bahamas, Brunei, Chypre, Côte du Sud, Émirats arabes unis, Hongkong, Israël, Koweït, Libye, Malaisie, Maldives, Océanie, Singapour.



Membres de groupes des services sociaux d'Amérique latine posant avec des élèves d'une école élémentaire lors d'une visite au Japon dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes.

le soutien du public japonais en rendant les opérations d'aide plus efficaces et en communiquant plus d'informations. Au milieu des bouleversements actuels sur le plan de l'économie, des finances publiques et de l'environnement de l'aide, il est de plus en plus urgent de revoir la politique d'APD japonaise, jusqu'ici axée sur l'idée d'une augmentation graduelle des dépenses en matière d'aide. Nous devons abandonner la quantité et mettre l'accent sur la qualité de l'APD.

Dans ces conditions, la JICA a plus que jamais conscience de ses responsabilités d'agence d'exécution de programmes d'aide, face aux attentes de la population japonaise et à l'objectif d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'aide.

Tableau 1-11 Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1999 et 2000

1999						2000					
Pays	Total (en millions de dollars)	Part du total du CAD (%)	Évolution depuis l'année précédente (%)	% du PIB	Rang	Pays	Total (en millions de dollars)	Part du total du CAD (%)	Évolution depuis l'année précédente (%)	% du PIB	Rang
Japon	15 323	27,1	44,81	0,38	7	Japon	13 062	24,6	-14,76	0,27	12
États-Unis	9 145	16,2	4,89	0,18	22	États-Unis	9 581	18,1	4,77	0,18	22
France	5 637	10	-1,83	0,33	6	Allemagne	5 834	9,5	-8,72	0,27	12
Allemagne	5 515	9,8	-1,18	0,26	13	Royaume-Uni	4 458	8,4	29,22	0,31	9
Royaume-Uni	3 458	6,3	-10,71	0,25	15	France	4 221	8	-25,12	0,33	8
Pays-Bas	3 134	5,6	3,82	0,79	3	Pays-Bas	3 076	5,8	-1,84	0,82	2
Italie	1 856	3,2	-29,72	0,16	29	Suède	1 813	3,4	11,23	0,81	3
Danemark	1 733	3,1	1,70	1,61	1	Canada	1 722	3,2	1,35	0,25	17
Canada	1 639	3	8,58	0,24	12	Danemark	1 664	3,1	-3,58	1,66	1
Suède	1 638	2,9	3,62	0,59	4	Italie	1 368	2,6	-24,25	0,13	24
Norvège	1 370	2,4	3,71	0,92	2	Espagne	1 321	2,5	-3,68	0,24	19
Espagne	1 363	2,4	-8,54	0,23	19	Norvège	1 264	2,4	-7,74	0,59	4
Suisse	954	1,7	8,69	0,36	8	Autriche	965	1,8	1,32	0,27	12
Autriche	922	1,7	2,29	0,25	15	Suisse	888	1,7	-9,76	0,34	7
Belgique	769	1,3	-13,93	0,38	10	Belgique	812	1,5	6,84	0,36	6
Australie	527	0,9	15,57	0,26	13	Australie	451	0,8	-12,52	0,25	17
Irlande	416	0,7	5,85	0,33	9	Irlande	371	0,7	-10,82	0,31	9
Portugal	276	0,5	6,56	0,25	15	Portugal	261	0,5	-5,43	0,26	15
Grèce	245	0,4	23,12	0,30	10	Grèce	239	0,5	-2,45	0,30	11
Grèce	134	0,3	—	0,15	21	Grèce	218	0,4	11,34	0,19	20
Nouvelle-Zélande	134	0,2	3,88	0,23	15	Luxembourg	116	0,2	-2,52	0,70	5
Luxembourg	113	0,2	6,25	0,44	5	Nouvelle-Zélande	116	0,2	-13,43	0,26	15
Total des pays du CAD	56 042	100	0,70	0,25		Total des pays du CAD	53 058	100	-6	0,22	

Notes : 1. Ce tableau n'inclut pas les flux bilatéraux directs et ne tient ni des pays à l'origine de l'aide.
 2. Les chiffres relatifs aux États-Unis ne sont pas nécessairement égaux à la somme des composants.
 3. Les chiffres relatifs aux flux bilatéraux directs en 2000 sont préliminaires.
 4. La Suède a rejoint le CAD en décembre 1999.

Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 2000



Signature du protocole d'accord pour l'étude de formation conjointe JICA-USAID dans le secteur de la santé et des soins médicaux en Tanzanie.

Bilan de l'APD japonaise et des activités de la JICA

Comme indiqué dans la 1^{re} partie de ce chapitre, le montant total de l'APD japonaise pour l'année 2000 a été de 12,98981 milliards de dollars (en comptant les apports à l'Europe centrale et orientale, aux nations « émancipées de l'aide* » et à la BERD), dont 3,5341 milliards de dollars absorbés par la coopération technique, soit 27,2 % de l'APD totale du Japon. Les activités de la JICA ont représenté 1,453 milliard de dollars, soit 41,1 % du montant de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une augmentation de 10,5 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de la coopération technique et à une augmentation de 5,9 % pour les activités de la JICA. Le Tableau 1-12 indique la ventilation des dépenses de coopération technique.

Le budget initial de la JICA pour l'exercice 2000 a été de 187,4 milliards de yens (1 % de plus que l'année précédente), dont 176,6 milliards de dons, 2,6 milliards

d'investissements et 8,2 milliards de fonds en fiducie. Les programmes gérés par la JICA ont absorbé 155,3 milliards de yens (61,6 %) du budget de la coopération financière non remboursable confié au ministère des Affaires étrangères, qui s'est monté à 240,5 milliards de yens. La Figure 1-13 indique l'évolution du budget de la JICA depuis 1974.

Ventilation régionale des activités

En 2000, les activités de coopération technique de la JICA ont été réparties à raison de 43,4 % pour l'Asie, 9,7 % pour le Moyen-Orient et le Maghreb, 15,4 % pour l'Afrique, 19,8 % pour l'Amérique latine, 3 % pour l'Océanie et 2,7 % pour l'Europe. La Figure 1-14 montre la répartition par région en 1999 et 2000.

Ventilation sectorielle des activités

En 2000, la répartition sectorielle des activités de coopération technique de la JICA a été de 12,8 % pour la planification et l'administration, 19,4 % pour les

Tableau 1-12 L'APD japonaise et les programmes de la JICA

Poste	Année civile			(montants par million à l'échelle nationale (%))
		1999	2000	
Aide publique au développement		15 365	12 990	-15,6
Dépenses de coopération technique (% de l'APD)		3 130 (20,8 %)	3 534 (27,2 %)	10,5
Part des activités de la JICA (% des dépenses de coopération technique)		1 372 (42,9 %)	1 453 (41,1 %)	5,9
Participants à une formation technique (données pour la JICA)		433 (252)	266 (228)	-2 (-1,6)
Experts et membres de missions d'étude (données pour la JICA)		833 (723)	830 (784)	6,8 (3,4)
Voyages (données pour la JICA)		167,14 (167,07)	183,14 (163,03)	9,6 (9,5)
Étudiants étrangers		419	489	11,4
Fourniture d'équipement, coopération pour la recherche, etc. (données pour la JICA)		1 372 (231)	1 634 (239)	19,1 (9,5)

Note: Europe centrale et orientale, pays émancipés de l'aide et BERD inclus

travaux et les services publics, 19,9 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 9,2 % pour les mines et l'industrie, 2,5 % pour l'énergie, 2,2 % pour le commerce et le tourisme, 12,8 % pour le développement des ressources humaines, 11,1 % pour la santé et les soins médicaux et 1,6 % pour le bien-être social.

Les apports de coopération financière non remboursable fournis par la JICA en 2000 ont été ventilés

comme suit : 18,4 % pour l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 23,6 % pour les transports et les communications, 31 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 8,9 % pour l'éducation et la recherche, et 18 % pour la santé publique et les soins médicaux.

La Figure 1-15 indique la répartition des dépenses par secteur pour 1999 et 2000.

Figure 1-13 Évolution du budget de la JICA

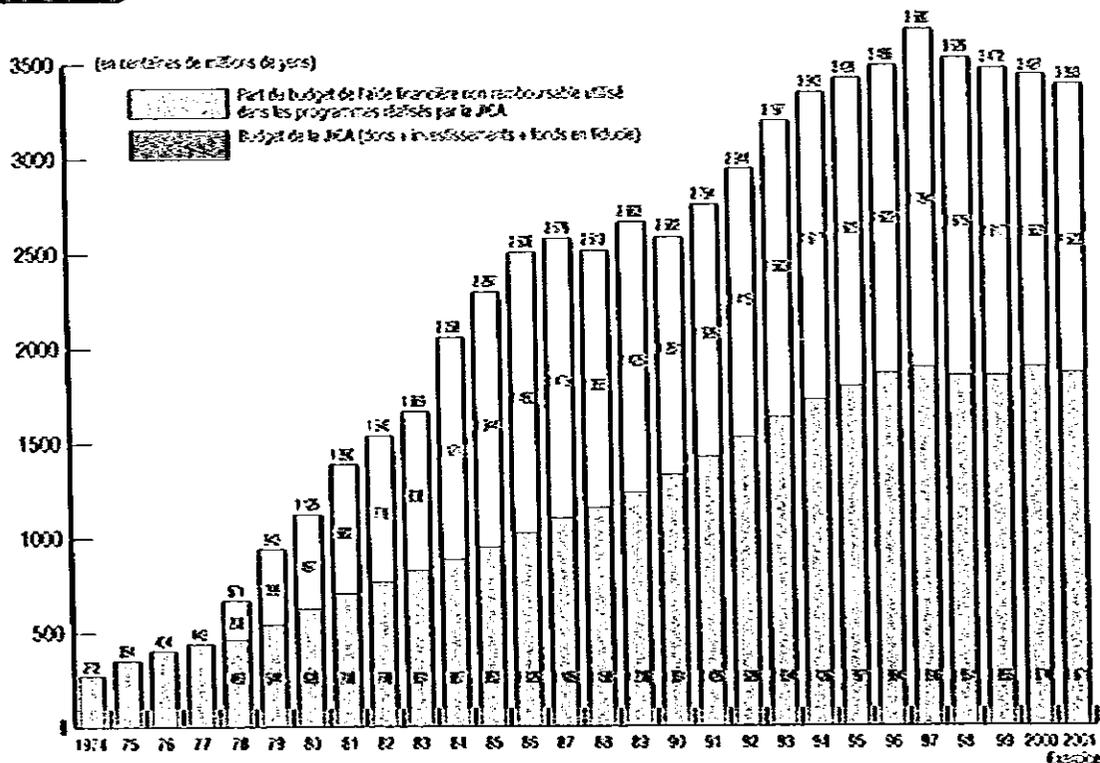


Figure 1-14 Répartition des dépenses par région

Coopération technique (en centaines de millions de yens)

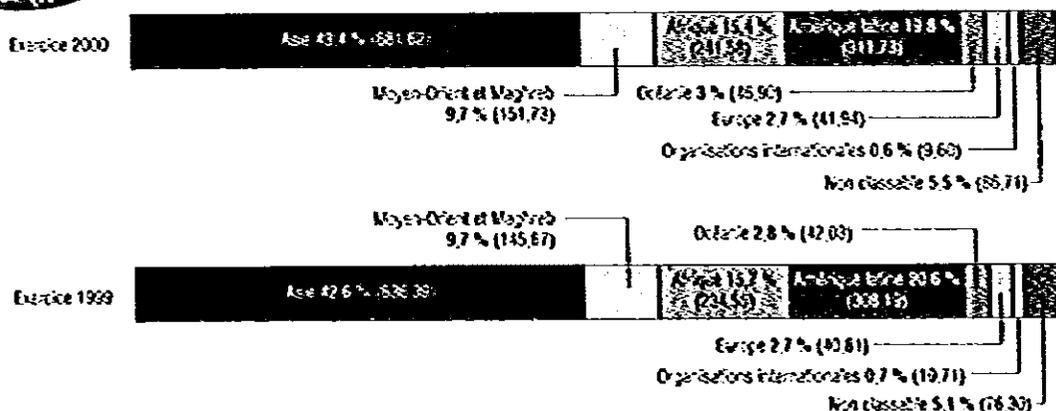
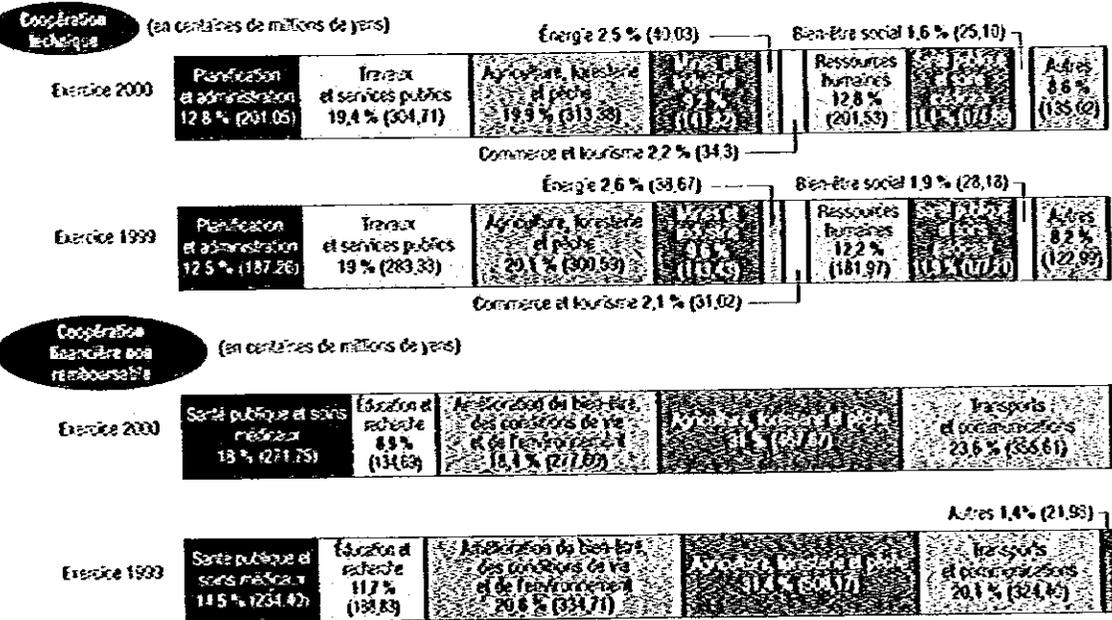
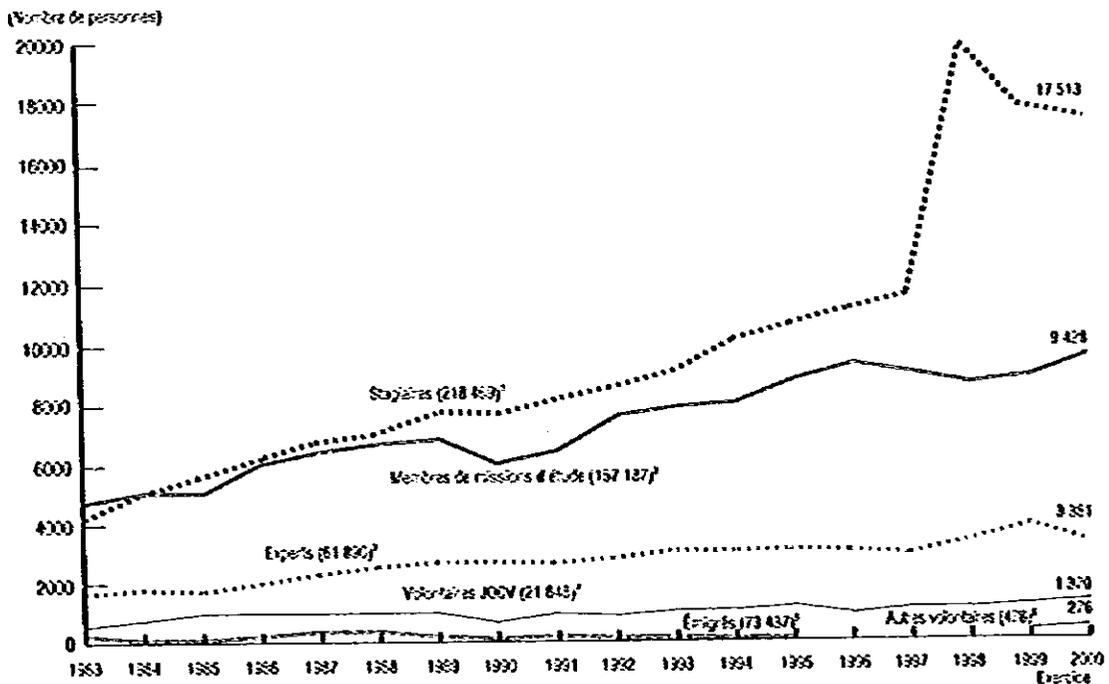


Figure 1-15 Répartition des dépenses par secteur



Notes : 1. Dûs à des fonds sur des décisions du Cabinet concernant les activités de coopération financière non remboursable menées par la JICA (fonds généraux, projets généraux, fonds pour la pêche et fonds pour l'augmentation de la production alimentaire) pour les exercices 1999 et 2000.
 2. La JICA est chargée des études du plan de base et de la mise en œuvre des projets de coopération financière non remboursable.

Figure 1-16 Évolution des effectifs par type de coopération



Notes : * Total cumulé 1964-2000 * Total cumulé 1967-2000 * Total cumulé 1965-2000
 * Total cumulé 1965-2000 * Total cumulé 1962-1995
 * Total cumulé 1999-2000 (comprend les volontaires seniors, les volontaires des Nations unies et les volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger. Jusqu'à l'exercice 1998, ces chiffres avaient été intégrés dans les autres totaux.)

travaux et les services publics, 19,9 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 9,2 % pour les mines et l'industrie, 2,5 % pour l'énergie, 2,2 % pour le commerce et le tourisme, 12,8 % pour le développement des ressources humaines, 11,1 % pour la santé et les soins médicaux et 1,6 % pour le bien-être social.

Les apports de coopération financière non remboursable fournis par la JICA en 2000 ont été ventilés

comme suit : 18,4 % pour l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 23,6 % pour les transports et les communications, 31 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 8,9 % pour l'éducation et la recherche, et 18 % pour la santé publique et les soins médicaux.

La Figure 1-15 indique la répartition des dépenses par secteur pour 1999 et 2000.

Figure 1-13 Évolution du budget de la JICA

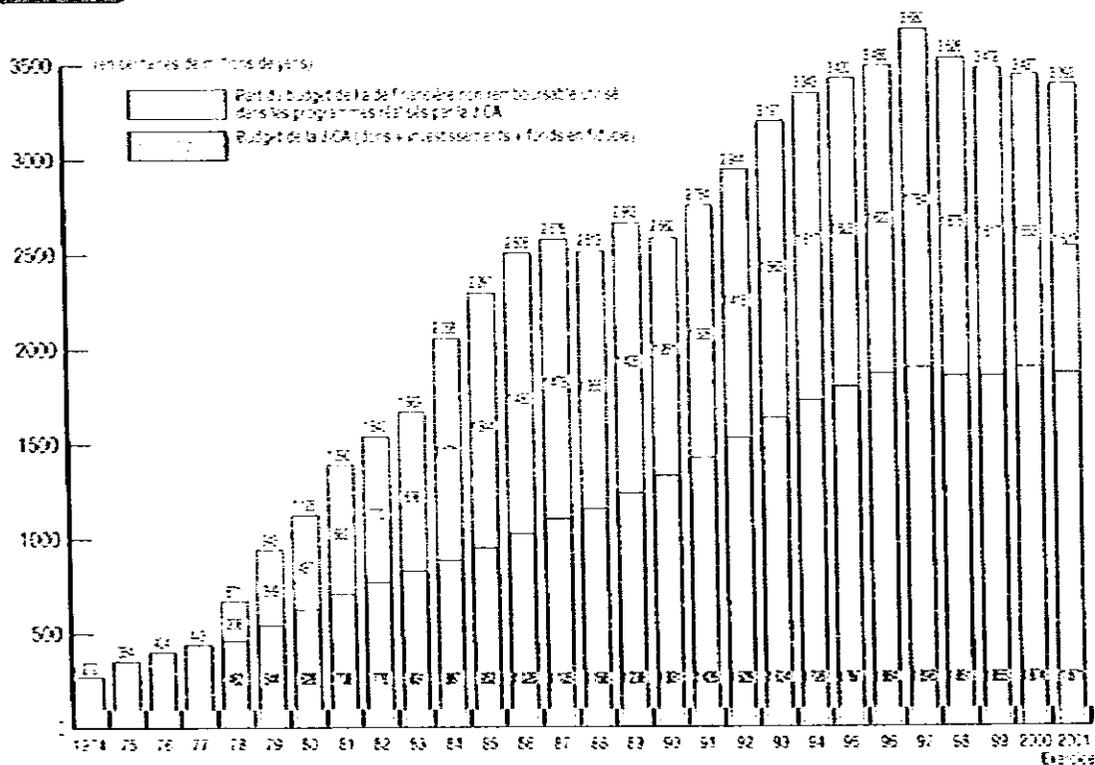


Figure 1-14 Répartition des dépenses par région

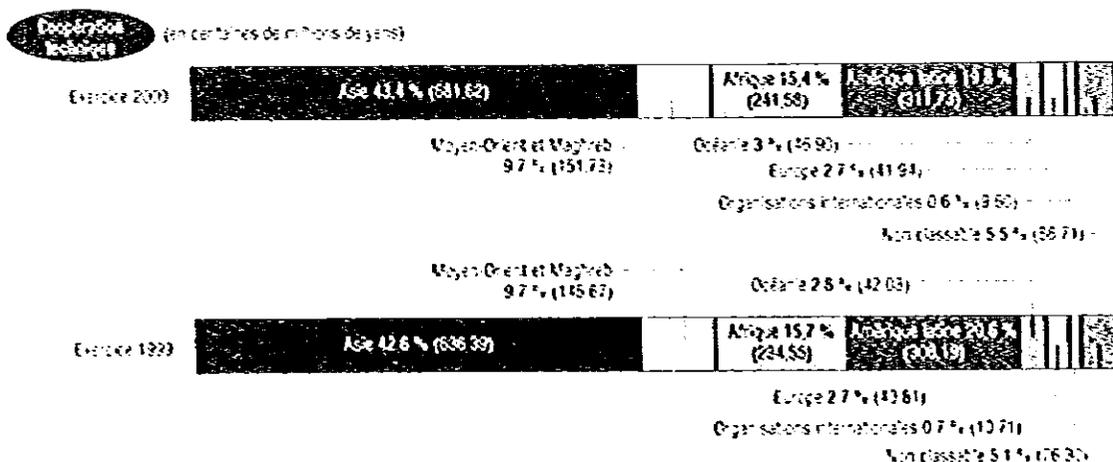
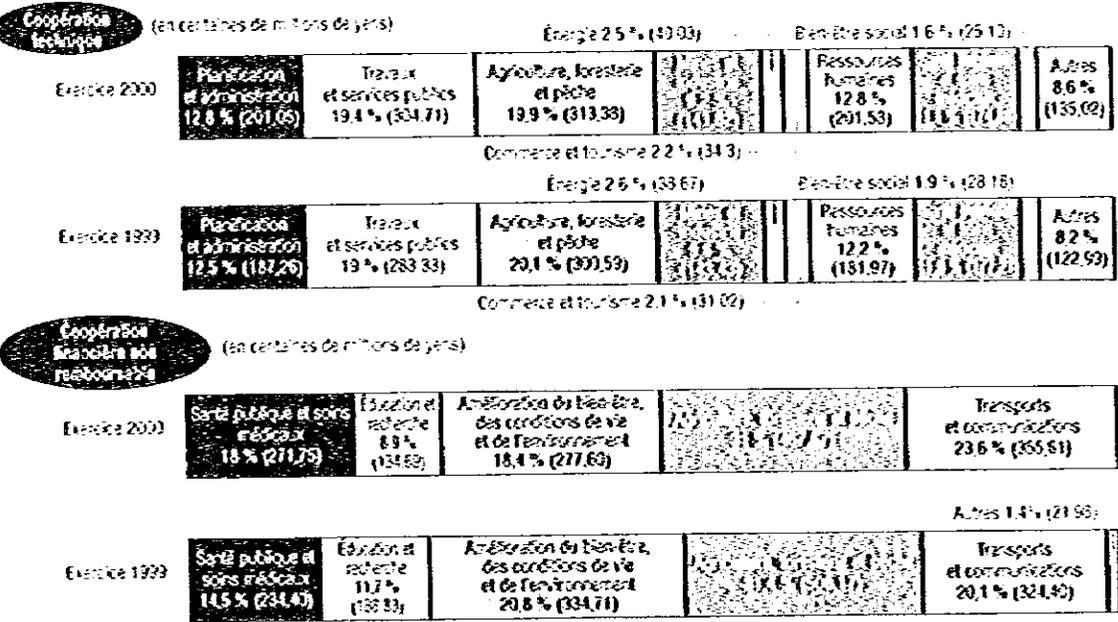
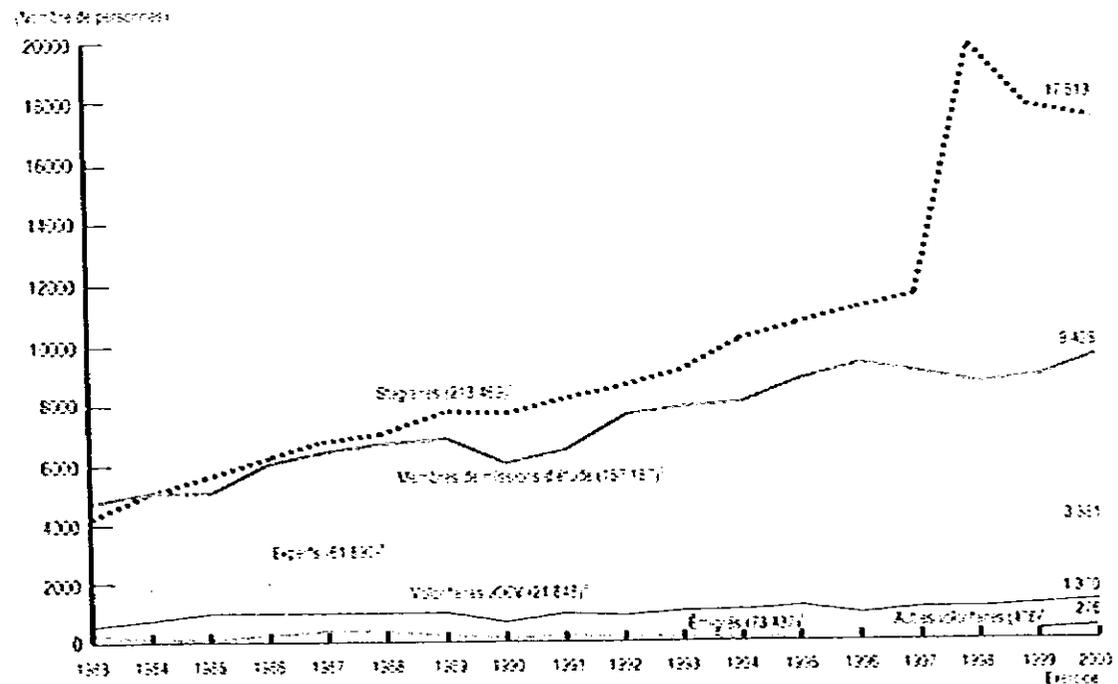


Figure 1-15 Répartition des dépenses par secteur



Notes : 1. Des fonds sur des prêts ont été retirés de la coopération financière en 2000, mais pas en 1999. 2. La JICA ne finance pas les dépenses de la recherche scientifique, médicale, en santé, en éducation, en culture, en arts et lettres, en sport, en loisirs et en autres.

Figure 1-16 Évolution des effectifs par type de coopération



Notes : 1. Total cumulé 1984-2000 : 1364 (1364) ; Total cumulé 1987-2000 : 1365 (1365) ; Total cumulé 1989-2000 : 1366 (1366) ; Total cumulé 1992-2000 : 1367 (1367) ; Total cumulé 1995-2000 : 1368 (1368) ; Total cumulé 1998-2000 : 1369 (1369) ; Total cumulé 1999-2000 : 1370 (1370) ; Total cumulé 2000 : 1371 (1371). 2. Les chiffres des volontaires des Nations Unies et des volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger jusqu'à l'exercice 1993 ont été intégrés dans les autres volontaires.

Évolution des effectifs par type de coopération

Au cours de l'exercice 2000, la JICA a accueilli 17 513 participants à des programmes de formation et envoyé 3 381 experts, 9 428 membres de missions d'étude, 1 370 volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et 276 autres volontaires à l'étranger. La Figure 1-16 indique l'évolution des effectifs par type de coopération depuis 1983.

Ventilation des dépenses par programme

Les chiffres pour l'exercice 2000 indiquent que les plus fortes dépenses sont comptabilisées par la coopération technique de projet-type, avec un montant de 35,2 milliards de yens pour ce programme, suivi par les études de développement et l'accueil de stagiaires, comme le montre la Figure 1-17.

La Figure 1-18 établit une répartition des dépenses cumulées par programme de 1954 à 2000.

Figure 1-17 Ventilation des dépenses par programme (Exercice 2000)

(Unité : milliards de yens)

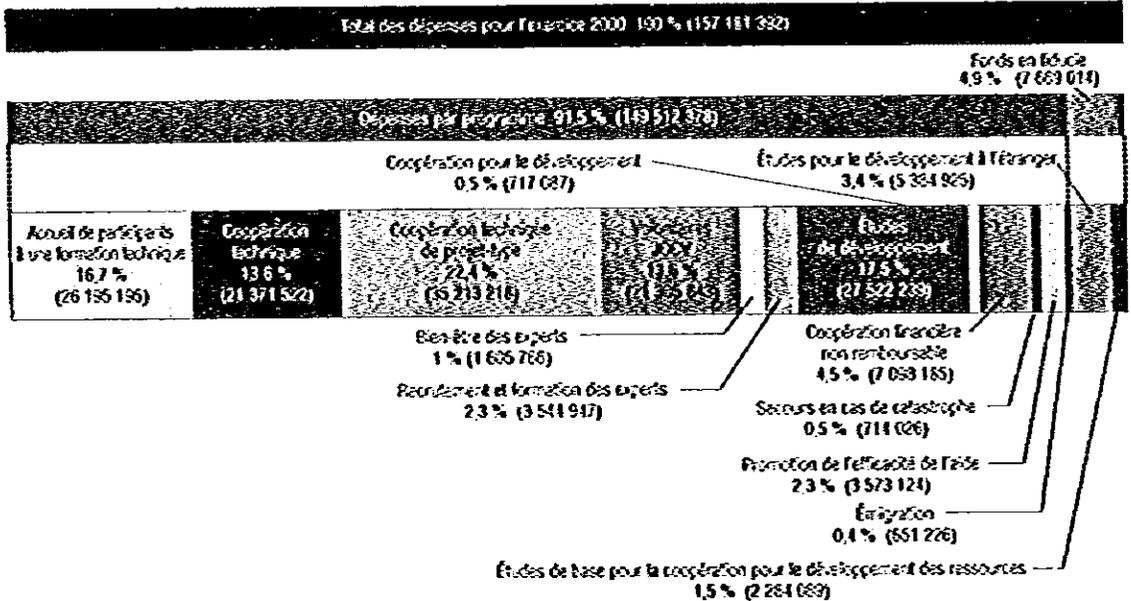
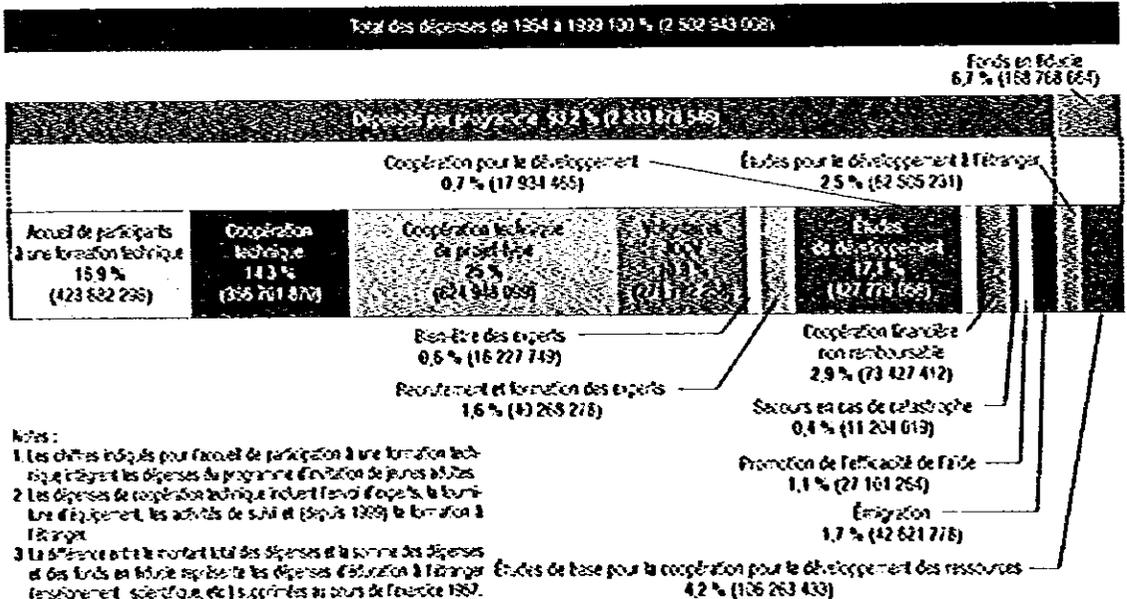


Figure 1-18 Ventilation des dépenses cumulées par programme

(Unité : milliards de yens)



Notes :

1. Les chiffres indiqués pour l'accueil de participants à une formation technique incluent les dépenses de programme d'invitation de jeunes adultes.
2. Les dépenses de coopération technique incluent l'envoi d'experts, la fourniture d'équipement, les activités de suivi et (depuis 1969) la formation à l'étranger.
3. La différence entre le montant total des dépenses et la somme des dépenses et des fonds en éducation représente les dépenses d'éducation à l'étranger (enseignement scientifique, etc.) supprimées au cours de l'exercice 1997.